

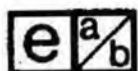
LESSICO INTELLETTUALE EUROPEO

ORDO

ATTI DEL II COLLOQUIO INTERNAZIONALE
A CURA DI M. FATTORI E M. BIANCHI

Roma, 7-9 gennaio 1977

* *



Edizioni dell'Ateneo & Bizzarri Roma.

LESSICO INTELLETTUALE EUROPEO

C. N. R.

BUONO DI CARICO N. 4 DEL 28/1/89
UNIVERSITARIO AL 1727/621

PARTE SECONDA

DIBATTITO

Nella prima giornata, 7 gennaio 1977, mattina e pomeriggio, sono state presentate dai relatori, e successivamente discusse, le due relazioni su *ordo - ordre* elaborate dall'*Équipe Descartes* e dal prof. A. Robinet (cfr. *supra*, pp. 279 sgg. e pp. 347 sgg.)

Della mattinata diamo, di seguito, tutti gli interventi che si sono succeduti

GARIN — Dopo tre anni, ci ritroviamo puntualmente di nuovo a colloquio — a fare un bilancio, a discutere dei risultati, a esaminare insieme dei progetti. Ricordando le fruttuose giornate del 1974 è con viva gratitudine che saluto, a nome di questo centro, gli amici e i colleghi che hanno voluto accogliere il nostro invito, che hanno accettato di collaborare con noi, che renderanno proficuo il nostro incontro. I preziosi contributi di alcuni sono già da tempo oggetto di riflessione, e argomento di discussione fra noi — riflessione e discussioni destinate ad arricchirsi, in questi giorni, di ulteriori elementi attraverso le esposizioni e i dibattiti. Ma i lavori in corso, e quelli già compiuti, dimostrano quanto le imprese a cui, in modi, in luoghi e in forme diverse, ci sforziamo tutti di collaborare, rappresentino una frontiera avanzata nell'indagine filosofica contemporanea — particolarmente in quel tipo di indagine che ha come oggetto la filosofia stessa: o, meglio, le filosofie come si sono realizzate nel tempo, e sono consegnate ai libri dei filosofi. Osservava qualche anno fa John Hermann Randall jr., in un suo libretto *How Philosophy Uses its Past* (Columbia University Press, New York and London 1963, p. 21), che «nessuna grande filosofia è stata mai confutata». Le pagine di Platone e di Aristotele, di Descartes e di Malebranche, di Pascal e di Leibniz, di Kant e di Hegel — diceva Randall — costituiscono una fonte perenne di riflessione, un oggetto inesaurito di indagine a cui tornare sempre: a Platone anche *dopo* Hegel.

Qualche anno fa, in un colloquio a Bruxelles sui metodi della storia della filosofia, uno storico insigne, Henri Gouhier, rilevava come non esistano filosofi muti. «Le philosophe muet — diceva — n'existe pas en tant que philosophe: il est, par définition, philosophe inconnu». Aggiungeva: «i filosofi sono uomini che hanno parlato, e le cui parole sono conservate dalla scrittura — sono uomini che hanno scritto un'immensa biblioteca le cui pagine hanno tuttora un loro valore attuale», anche se Gouhier osservava poi che si può tornare sì a Kant dopo Hegel, ma non *come se* Hegel non fosse mai esistito: e con questo inseriva nel problema un altro problema.

Comunque, se non è possibile riprendere qui tutta la finezza, e la ricchezza, del discorso di Gouhier sulla lingua del filosofo — si deve almeno sottolinearne una possibile conclusione: che il discorso filosofico è impegnato innanzitutto intorno ai discorsi dei filosofi — al loro linguaggio. Senonché, subito, viene fatto anche di ricordare il titolo di un libro assai brillante, uscito nel '75 a Oxford ed opera di un professore di Cambridge: *Dopo Babele (After Babel. Aspects of Language and Translation, Oxford University Press 1975)* — noi filosofiamo dopo la torre di Babele, e i discorsi dei filosofi ci impongono un arduo lavoro di interpretazione e di traduzione. Tre anni fa, a proposito di Lessici, e in particolare a proposito di quel punto di crisi, e quasi di nuova Babele, che fu il passaggio dall'uso del latino scolastico a quello delle lingue nazionali nel discorso filosofico, si richiamò con insistenza il problema del tradurre, così come esso si propose all'inizio del pensiero moderno, soprattutto nel campo delle discipline filosofico-scientifiche. Uno dei più grossi nodi sottesi alle ricerche di cui qui si parlerà nei prossimi giorni sembra ricollegarsi al tema del passaggio alla pluralità delle lingue nazionali, con tutto quello che comporta e significa: *ordo / ordre / ordine* — e poi, magari, *ropé / momentum / momento*.

L'altro nodo deve collocarsi probabilmente nell'uso del materiale raccolto attraverso i calcolatori — nelle forme, e nel significato e valore di tale uso. Già la lettura dei testi che sono stati distribuiti mostra la varietà e la complessità delle questioni, e avvia la discussione: una discussione che chiama in causa apertamente la nostra — anzi le nostre, *al plu-*

rale, concezioni della filosofia, e quindi della sua storia. Aprendo, a Bruxelles, il 28 maggio del 1975, una «journée» intorno al *XVII^e siècle*, Perelman osservava a Robinet che il suo modo «de s'attacher aux méthodes des lexicographes» è molto legato «alla sua concezione dei rapporti fra la filosofia e il linguaggio in cui si esprime» — ossia è già una filosofia ben definita. Della cui presenza e natura è indispensabile tenere conto — visto che l'ha dichiarata — proprio per evitare ogni equivoco e ogni inutile controversia. Ciò tuttavia non toglie — e di cose del genere qui converrà soprattutto dibattere — che la finezza delle sue osservazioni «tecniche» sollevi problemi preliminari che interessano ogni lavoro lessicografico. Leggendo il suo testo mi sono trovato ad annotare luoghi, che ho poi visto che hanno colpito anche altri, e che per questo menziono: sulla necessità di far conto delle peculiarità della grafia dei termini, sulle maiuscole, sui corsivi, sulla punteggiatura. È difficile non pensare subito al nostro Vico, specialmente alla *Scienza Nuova* del 1725, con quella gran selva di corsivi, maiuscoletti, spaziati, che l'edizione Nicolini spesso toglie via; per non dire della disinvoltata punteggiatura inserita talora dagli stampatori, degli interventi redazionali nell'eliminare complicazioni tipografiche, della tirannia dei caratteri, dell'ostentata indifferenza di un Descartes per le virgole — e così via. Nasce così spontaneo, tra gli altri, un dubbio: se cioè in certi casi, per certi filosofi, taluni risultati rilevanti, si debbano solo al fatto che conserviamo gli autografi delle loro opere — e magari tutti gli «scartafacci» di crociana memoria —, e di altri no. E come non riandare con la mente alla questione delle varianti dei testi, delle stratificazioni databili o meno, delle correzioni inserite talora sotto costrizione o in stato di necessità (paura, censura, interessi, finzioni, polemica), della difficoltà di privilegiare uno stadio di elaborazione piuttosto che un altro. Ha osservato una volta Perelman che in questo campo tutte le questioni interagiscono fra loro — ma tutte sembrano rimandarci a una, fondamentale: il testo, la critica del testo, la lettura del testo, per cui l'indagine lessicale è decisiva.

Ha osservato ancora Gouhier, a proposito così delle ricerche stilistiche come dei bilanci linguistici resi possibili dall'uso dei calcolatori:

«mais ce n'est là que des matériaux qu'il reste à interpréter»; si tratta sempre di scegliere in una enorme quantità di materiali — e scegliere è interpretare. Giova tuttavia sottolineare con forza, che si tratta sì di materiali e di sussidi, ma preziosi, che permettono conferme rigorose, illustrazioni illuminanti, esperimenti eccezionali sul tessuto vivo della cultura. È una sorta di laboratorio che si apre, dove non solo si verificano le tesi e le ipotesi interpretative degli storici «manuali», ma si sollevano nuovi problemi fecondi. Le difficoltà che nascono *in itinere* sono le spinte e scavare più a fondo. Lessici d'autore; lessici di opere singole — di gruppi di opere; lessici di momenti e documenti specifici: quando potremo disporre di una esauriente massa di informazioni, ci renderemo conto del loro apporto eccezionale per un rinnovamento radicale della ricerca storica, per la fondazione di una storia come scienza rigorosa.

COSTABEL — Monsieur le Président, chers collègues, le rapport que je dois vous présenter au nom de l'Equipe Descartes, a pour but principal de commenter et de développer quelques paragraphes de l'exposé préliminaire dont le texte vous a été adressé en novembre dernier. Je suivrai donc méthodiquement ce texte que vous avez entre les mains et dont je tiens à dire, aussitôt, que les insuffisances, au point de vue d'une **méthodologie systématique**, ne nous échappent pas. L'Equipe Descartes s'est conformée aux moyens dont elle disposait: importants lorsqu'on considère le nombre de collaborateurs, ces moyens ont été très modestes du point de vue technique informatique, et le résultat de notre travail reste assez empirique.

Ce fut une sage décision de notre collègue Gregory que d'exiger de tous, dès le début, la définition préalable des textes étudiés et de la méthode employée. Les indications qui se trouvent, à ce sujet, aux pages 279-80 de notre rapport préliminaire mettent en évidence que nous avons essayé de compléter dans toute la mesure du possible ce que nous n'avions pas encore, par le moyen de l'indexation automatique, dans le corpus cartésien.

Dans la mesure même où les textes que nous avons traités à l'ordinateur nous assuraient d'une probabilité très grande pour une limitation

du nombre des occurrences à atteindre dans les autres textes du *Corpus*, il n'était pas déraisonnable de tenter, manuellement, l'apport de compléments intéressants — et l'expérience ne nous a pas donné tort. La masse de résultats sur lesquels nous avons travaillé représente en définitive, pour *ordre* et *ordo*, la majeure partie des écrits de Descartes. Bien entendu — il faut le dire tout de suite — nous n'avons pas traité des textes importants puisque, dans les *Méditations* par exemple, notre indexation n'a pas porté sur les *Objections* et sur leurs *Réponses*, et que nous n'avons fait pour ces *Réponses*, comme pour la *Correspondance* de Descartes, que quelques sondages. Mais indépendamment d'une justification fort aisée — par le défaut des moyens dont nous disposions — nous avons à notre avis la possibilité d'invoquer, pour les textes que nous n'avons pas traités de manière systématique et orthodoxe, le fait qu'ils ont un caractère de textes officiellement marginaux.

Je dis «officiellement» en me plaçant dans la perspective même où se plaçait l'auteur Descartes par rapport à la communication écrite. On sait à quel point Descartes reculait sans cesse devant l'édition de ses pensées, on sait aussi combien il eut toujours la hantise de n'en point trop dire et de ne dire qu'à l'extrême limite du nécessaire. On sait encore que dans toute discussion il tâchait d'user du même langage que ses contradicteurs, même en mathématiques. Ce n'est donc pas sans raison que nous affirmons, pour une recherche comme celle qui nous était proposée ici, l'importance majeure, dans le corpus cartésien, des textes que nous avons considérés avec le maximum d'exhaustivité. Pour tous les autres la contamination par le souci d'une politique de la communication est trop à prendre en compte pour qu'on puisse leur accorder la même pondération quant à l'expression authentique de l'auteur.

Comme nous l'avions annoncé à la p. 281, nous sommes d'ailleurs en mesure de compléter nos résultats; l'index du *Discours de la Méthode* qui est maintenant achevé et publié, et que vous pourrez trouver ici, a permis à Pierre Cahné de repérer assez rapidement les occurrences d'*ordo* dans la version latine du *De methodo*. J'ai moi-même fait la recherche manuelle pour la première édition de la *Geometria*. J.-R. Armogathe a, de son côté, étudié les réponses 1 à 6 des *Méditations*, la

lettre préface des *Principes* et il a fait différents sondages dans la correspondance.

Avec la page 283 de notre rapport préliminaire, nous abordons la question délicate de la lemmatisation. Il est évident que la position que nous avons adoptée n'a pas besoin d'être décrite, mais il faut que nous disions clairement ce qui nous a conduit finalement à une attitude restrictive.

De manière très générale il est certain que le lemme correspond à l'«entrée» définie traditionnellement en lexicographie pour les formes déclinées et conjuguées. Mais c'est un fait que la tentation, fort grande, de regrouper sous un lemme, les formes étymologiquement liées, puis les synonymes puis les termes relevant du champ sémantique correspondant, aboutit en fait à tout autre chose qu'à produire un outil de travail. Elle aboutit à élaborer une thèse concernant l'univers linguistique de l'auteur étudié et c'est pour exclure a priori ce danger d'un prolongement indéfini, d'une modification perpétuelle du genre de l'étude, que nous nous en sommes tenus à une définition purement lexicale du lemme.

A n'en pas douter c'est une position que j'appellerais «innocente», mais nous n'avons pas le sentiment que dans le cas qui nous occupe elle ait eu pour résultat de nous faire perdre des données importantes concernant *ordo* et *ordre*. A quoi bon d'ailleurs s'encombrer d'un très grand nombre d'occurrences, en considérant le champ sémantique dans son ensemble, alors qu'il est si facile, après avoir opéré à partir d'une position restreinte — qui facilite l'étude — de vérifier comment les résultats acquis peuvent s'appliquer au-delà des limites considérées, et de voir aussi si d'aventure ces résultats ont laissé échapper quelques sens, qui mériteraient d'être retenus. La seule question qui pourrait être posée, nous semble-t-il, est la suivante: est-ce que la pondération des divers sens à retenir ne souffre pas, en définitive, de la restriction adoptée? La réponse est indiscutablement positive du point de vue d'une comptabilité mathématique étroite, mais elle ne nous paraît pas déterminante. Et c'est ici le moment de dire pourquoi nous avons placé notre recherche sous le titre de contribution à la sémanthèse d'*ordo-ordre*.

Introduite par un collègue des Hautes Etudes aujourd'hui disparu, Gustave Guillaume, la notion de sémantèse considère la position du mot en langue, position distincte de celle du mot dans le discours mais qui permet son utilisation dans le discours; et il est certain que l'accent qui est mis ainsi sur les permissivités est précisément ce qui intéresse la rédaction d'une notice de dictionnaire. Dans la mesure même où ce but nous est resté constamment présent à l'esprit, nous avons donc privilégié la recherche de directions de développement et d'évolution, par rapport à ce qu'il faut mettre au centre du rayonnement, c'est-à-dire au lemme.

Je ne crois pas que ces quelques modestes explications sur notre manière de traiter la lemmatisation soient surabondantes, j'espère qu'elles expriment au moins très clairement pourquoi nous avons pris nos distances par rapport aux moyens de l'informatique et aux programmes automatisés, pourquoi nous avons en définitive estimé que notre déficience en moyens matériels n'était pas un obstacle absolu par rapport à l'étude que nous avions à faire.

Une certaine distance par rapport aux moyens de l'informatique, c'est aussi l'attitude qui a été la nôtre à l'égard des concordances que nous avons données à la page 292. Certes, nous avons pratiqué l'automatisme en matière de relevé des concordances dans un certain nombre d'études particulières, mais dans le cas présent, nous n'avons pas jugé nécessaire d'appliquer, là où nous l'aurions pu, un programme pour obtenir à l'ordinateur les contextes du mot pôle avec, par exemple, dix mots pleins avant et dix mots pleins après. Le nombre, en définitive peu élevé, des occurrences que nous avions à considérer, nous permettait une opération manuelle et nous avons suivi ce principe très simple: que le contexte avant et après le pôle doit être découpé de manière à fournir un sens pertinent. D'ailleurs je crois que ceci est parfaitement conforme aux résultats de notre débat général d'il y a trois ans; et en particulier à ce que Monsieur Quemada avait déjà exprimé (page 269 des *Actes du Colloque* de 1974).

Nous avons constaté, en ce qui concerne *ordo* et *ordre* chez Descartes que dans un grand nombre des cas que nous avions à expliquer, il était opportun d'élaguer le contexte — ce que nous avons toujours si-

gnalé par des points de suspension — et aussi qu'il était très souvent nécessaire de remonter ou de descendre assez loin pour trouver des éléments significatifs. Nous ne sommes pas pour autant parvenus à des concordances absolument satisfaisantes, et nous avons été obligés parfois d'introduire entre crochets des expressions situées assez loin du pôle et dont le rappel s'imposait parce qu'elles restituent seules son sens à la phrase considérée.

Quelquefois, notamment dans les *Essais*, les découpages et arrangements auxquels nous nous sommes arrêtés ne dispensent pas du tout de pratiquer une large lecture du texte pour éviter toute méprise sur le sens. L'expérience nous a finalement convaincus du danger qu'il y aurait eu, a priori, à se confier à un établissement purement automatique des concordances.

L'expérience nous a aussi convaincus de la pertinence de la concordance 26 dans les *Regulae*, et nous pensons qu'il est sage, selon l'expression même de Descartes, de tout disposer au service de l'*acies mentis*, afin que l'esprit puisse découvrir quelque vérité plutôt que d'aller vite, par machine, mais un peu aveuglément.

Dès la mise en utilisation des concordances, nous avons été d'ailleurs à même de constater combien elles sont insuffisantes par elles-mêmes. A la page 305 nous avons noté les sens techniques de *ordo* qui sont à relever dans le *Compendium musicae*: le sens de colonne ou de rang dans un tableau de nombres à deux dimensions, le sens de gamme musicale. Les contextes qui rendent compte de ces sens débordent très largement les capacités des concordances. Mais puisque j'ai évoqué le témoignage des *Regulae*, il faut souligner que c'est à cause de ce texte que nous avons retenu, pour la sémantèse d'*ordo-ordre*, deux directions principales. Jean-Luc Marion ayant été à cet égard l'artisan, je lui laisserai la parole pour qu'il nous explique lui-même de quoi il s'agit.

MARION — Il y a, en effet, plusieurs raisons à s'intéresser de près aux *Regulae*. D'abord, parce que, sur les 176 occurrences que nous présentons dans le présent rapport, 42 sont extraites des *Regulae*. D'autre part, parce que les *Regulae* sont le premier grand texte théorique et

apparaissent — massivement — comme le principal lieu d'interprétation que Descartes donne pour *ordo* et son rôle dans l'ensemble de son lexique. Il était donc capital pour nous de parvenir à une interprétation correcte de différentes acceptions d'*ordo*, et essentiellement à partir des *Regulae*. Je vais donc me permettre de résumer devant vous des résultats plus largement obtenus grâce à l'index automatique des *Regulae* (J.-R. ARMOGATHE - J.-L. MARION, *René Descartes, Index des Regulae ad Directionem Ingenii*, Edizioni dell'Ateneo, Roma, 1976), et déjà théorétisés dans mon étude *Sur l'ontologie grise de Descartes* (Paris, Vrin, 1975). L'ensemble de l'interprétation se fonde, en un sens, toute entière sur un texte de référence (texte n. 26 dans notre rapport). Je le lis: 379, 15-17 «Tota methodus consistit in ordine et dispositione eorum ad quae mentis acies est convertenda ut aliquam veritatem inveniamus». On pourrait comprendre, en un premier sens, cette séquence de la façon suivante: «La méthode toute entière consiste dans l'ordre et la disposition des choses vers lesquelles le regard de l'esprit doit être tourné pour que nous découvriions quelques vérités». Dans ce cas, il est bien clair qu'il s'agit de procéder *suivant* un ordre, ordre qui préexiste et se trouve en quelque manière déjà fixé pour que le regard de l'esprit puisse le suivre. C'est donc là une méthode qui s'appuie sur un ordre lui-même équivalent à une disposition. En ce sens, nous pouvons rapprocher les uns des autres (comme le propose le tableau donné p. 307 de notre rapport) les emplois de *ordo*, où, sous la forme *ordine*, il n'apparaît que comme le moyen d'une opération. Cette opération, certains verbes précis l'accomplissent: *perscrutare* (1 occurrence), *quaeri* (1 occurrence), *videre* (1 occurrence), *intueri* (1 occurrence), mais aussi *perlustrare* (3 occurrences), *persequi* (3 occurrences) *sequi* (1 occurrence) *subsequi* (1 occurrence). Dans tous ces cas, nous avons un verbe, puis *ordine*; *ordine* étant «ce par quoi» le parcours des vérités est rendu possible. On constate donc, dans ce cas, que c'est le respect de l'ordre, quand il n'est ni troublé, ni indirect, ni interrompu — car il y a des occurrences pour *ordo turbatus*, *ordo indirectus*, *ordo interruptus* — qui permet la solution des questions. Si l'on entreprend en ce sens la lecture des *Regulae*, on constate que Descartes prétend y résoudre certains problèmes théoriques grâce au res-

pect de l'ordre. Plus précisément, les questions du dénombrement, de l'énumération entière, de l'anaclastique, de la théorie des proportions, sont tous obtenus — au dire des *Regulae* — grâce au principe de la sub-séquence de l'ordre. L'ordre est suivi.

Or il faut noter que cet emploi n'est pas exclusif et qu'il n'est pas unique. En effet, la séquence que nous venons de lire, doit, ou du moins peut, se traduire d'une autre façon. En effet on peut se demander quel est le statut de l'ordre que l'on vient d'évoquer. S'agit-il d'un ordre qui préexiste à la méthode? D'un ordre que la pensée trouverait déjà établi, comme un ordre naturel, tout naturellement à suivre? Or que signifie «ordre naturel»? *Ordo naturalis* est un *hapax* (382, 14; texte n° 30 de notre table des concordances). En cet *hapax*, je le lis «... et mutuum illorum inter se nexum naturalemque ordinem ita esse observandum ut ...», il s'agit certes d'observer l'*ordo naturalis*; mais on l'appelle aussi *nexus*. S'agit-il donc encore d'un ordre naturel qui serait préexistant à la méthode, au sens où Malebranche dira (*Recherche de la Vérité*, O.O., t.2, p. 279): «la quatrième règle est qu'il faut diviser le sujet de sa méditation par parties et les considérer toutes, les unes après les autres, selon l'ordre naturel»? Réponse: tentons une seconde lecture du texte n° 26. En effet, que signifie exactement «consistit in ordine et dispositione»? Il faut sans doute comprendre que cette séquence (ce que bien entendu, ici, l'analyse automatique ne permettra pas de voir) doit être traduit selon une *bandyadis* comme s'il était écrit *in dispositione ordinis*, «selon la disposition de l'ordre», les deux termes étant ici, non plus juxtaposés, ou coordonnés, mais en quelque manière subordonnés. Cette lecture, d'ailleurs, peut être confirmée par d'autres textes. Je renvoie à 391, 18 (n° 36): «ad quae invenienda tota methodus in hoc ordine disponendo consistit»*. Il s'agit bien ici encore de la méthode «toute en-

* Voir les indications données dans R. DESCARTES. *Règles utiles et claires pour la direction de l'esprit en la recherche de la vérité*, traduction nouvelle et annotation conceptuelle par J.-L. Marion, avec des notes mathématiques de P. Costabel, M. Nijhoff, The Hague, 1977, pp. 165-166.

tière», sauf qu'elle ne consiste plus dans l'ordre de la disposition, mais bien dans la disposition de l'ordre lui-même, la disposition qui met en place l'ordre; l'ordre est lui-même objet d'une disposition: *in hoc ordine disponendo*, donc: disposition de l'ordre. Aux pages 309-10 du rapport, nous avons rassemblé l'ensemble des occurrences où c'est l'ordre lui-même qui devient l'objet de la mise en ordre, c'est-à-dire de la disposition propre à la méthode. Si l'on admet cette lecture, conforme d'ailleurs aux emplois courants de «disposition», on peut regrouper les résultats suivants, que j'énumère rapidement:

1) La *Règle VI* offre la théorie d'une double disposition de l'ordre — En 381, 7-13, d'abord parce que *ordo* y est absent, remplacé par *series*, apparaît clairement l'opposition: «monet [sc. haec propositio] enim res omnes per quasdam series posse disponi, non quidem in quantum ad aliquod genus entis referentur, sicut illas Philosophi in categorias suas diviserunt, sed in quantum unae ex aliis cognosci possunt». Seule la déduction des évidences les unes à partir des autres, selon leur ordre génétique laisse surgir la possibilité de «ordine perlustrare» (texte n° 29) après la disposition. L'*ordo naturalis* (l'*hapax*, du texte n° 30) a donc un sens bien particulier: il s'agit ici de l'ordre le plus facile, aucunement de l'ordre de la *natura rerum* ou de la *φύσις*. Je renvoie au texte n° 73 (*Discours de la Méthode*, 18, 31) «... supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres», au texte n° 93 (*Géométrie*, 372, 17-18) «l'ordre qui montre le plus naturellement de tous...». On comprend ainsi beaucoup mieux la portée théorique d'une locution comme «in ordine ad cognitionem nostram» (texte n° 47, *Règle XII*, 418, 02).

L'ordre naturel se définit parce qu'il est connaissable suivant les exigences méthodologiques de la connaissance; c'est ainsi que Descartes entre en contradiction radicale avec Aristote, et la définition catégoriale de l'ordre selon la *φύσις*.

2) Il y a donc aussi constitution d'un ordre, là où l'ordre de nature est manquant. Voyons les principales références. Lisons d'abord le texte n° 45 (404,24) «... methodo, quae in istis levioribus non alia esse solet, quam ordinis, vel in ipsa re existentis, vel subtiliter excogitati,

constans observatio». Donc la méthode n'est rien d'autre que l'observation de l'ordre, mais l'ordre peut se trouver soit existant dans la chose même, soit absent, auquel cas il doit être *subtiliter excogitatus*, forgé à force de penser, avec toute la subtilité nécessaire pour arriver à ce résultat. On en rapprochera le texte n° 46 (404,27).

«Nullus hic ordo apparet, sed tamen aliquem fingimus»: si l'ordre manque, il reste toujours possible d'en forger un, purement intelligible. C'est ce que confirment les textes n° 29 (381,16), 31 (385,03), 54 (451,18).

3) Ce qui a pour conséquence que l'ordre doit être, puisqu'il est construit, choisi; c'est-à-dire que pour résoudre un problème, il faut mettre ce problème selon un ordre; et donc que cette disposition d'un ordre pour résoudre les questions, ne peut être unique: elle varie avec des difficultés précises: «Plerumque varius esse potest» (texte n° 35, 391, 12). Non seulement y-a-t-il pluralité d'ordres pour une pluralité de questions, mais il peut se trouver plusieurs ordres possibles pour résoudre la même question. Il dépend donc, dit Descartes, «ex uniuscujusque arbitrio» (texte n° 35, 391, 12) de décider quel est l'ordre le plus opérant. Donc l'ordre, quand il n'existe pas, peut être reconstitué de plusieurs façons; la pensée n'intervient pas seulement en constituant un ordre, mais en choisissant parmi les ordres possibles, le meilleur; on doit remarquer que l'expression «ex arbitrio», qui n'apparaît qu'à deux reprises dans les *Regulae*, intervient précisément dans le texte que je viens de citer, et une autre fois dans un texte qui (bien qu'absent du présent rapport, car ne comprenant pas *ordo*) entretient un rapport certain avec la théorie de l'ordre. En effet, en 448, 12-15, Descartes, à propos de la doctrine de la *dimensio* (donc de la *mensura* de *ordo* et *mensura*, Règle IV, 378, 1, etc.) déclare que les *dimensiones* sont *diversas* et «eodem modo intelligi, sive habeant fundamentum reale in ipsis subjectis, sive ex arbitrio mentis nostrae fuerint excogitatae». Les *ordines innumeros* (404, 19, texte n. 44) dépendent donc d'une décision du sujet épistémologique.

Si l'on admet ces différents résultats que je rappelle (il y a deux ordres possibles, un ordre selon les choses et un ordre selon la connaissance, il y a constitution d'un ordre, même là où l'ordre ne se présente pas

in ipsa re; il y a arbitraire de l'ordre, parce que l'ordre possible est intelligible et pluriel) il devient possible de rassembler sous une seule constellation sémantique un bon nombre de termes adjacents à *ordo*. J'en ai relevé quelques uns, qui trouvent maintenant leur rigueur: ainsi l'expression «*excogitare ordinem*» (texte n. 52, 451.9 et le texte n. 45, cité plus haut) permet d'entendre rigoureusement le sens de *exhibere* - *explicare* - *agnoscere* - *proponere* - *cognoscere ordinem*: dans tous ces cas, il s'agit d'un ordre qui ne se présente pas de soi. Ensuite il faut attacher la plus grande importance aux facteurs d'indétermination de l'ordre. Descartes utilise en effet des termes comme *ita*: un ordre disposé «*ita ut...*»; ou encore il parle d'un *talis ordo* (378, 26, texte n. 24; 452, 03, n. 55). Ainsi trouve toute son importance théorique la leçon nouvelle que la remarquable édition critique de M. G. Crapulli (*René Descartes, Regulae ad Directionem Ingenii*. La Haye, M. Nijhoff, 1966) apporte pour le texte fondamental, qui, en 378, 1 (n. 22) définit la *Mathesis Universalis*. Il faut lire non que cette science se définit par l'ordre et la mesure, mais qu'elle apparaît «*in quibus aliquis ordo vel mensura examinatur*». Il s'agit d'un *certain* ordre, c'est-à-dire d'un ordre qui peut être, ou bien déjà dans la chose, ou bien institué par l'esprit et choisi entre les ordres possibles. De la même façon, la locution *observare ordinem* ne signifie pas que l'on observe un ordre préexistant, mais que l'on établit un ordre: je me fonde ici sur le texte n. 45 où la constante *observatio ordinis* porte à la fois sur l'ordre *existentis in ipsa re* et sur l'ordre *subtiliter excogitati*; dans ce cas la constante observation — l'*observare* de l'ordre qui apparaît aux textes n. 24, 33, 30 et 44 — est à remettre au compte de l'ordre 2. C'est aussi évidemment sous l'ordre 2 que doivent être rapportées des expressions comme *in ordine ad*, et comme *referre ad*.

Je m'en tiendrai à ces quelques indications pour tirer deux conclusions. D'abord sur les *Regulae* elles-mêmes: c'est le texte où Descartes définit l'ordre non plus comme ordre naturel à suivre (ordre 1), mais comme ordre de facilité de la procédure épistémologique (à instaurer, ordre 2) et sur ce point la portée du texte ne peut pas être surestimée. Le rapport polémique à la pensée issue d'Aristote constitue, évidemment, l'horizon de fond des *Regulae*. Contentons-nous ici de l'avoir fait entre-

voir sur un point précis. Ensuite pour l'ensemble de l'interprétation de l'ordre chez Descartes, et pour, éventuellement, un article consacré à «*ordo* chez Descartes», les *Regulae* permettent de mettre en place deux acceptions d'ordre: un ordre que l'on suit et un ordre que l'on établit pour résoudre les problèmes. Cette ambivalence, nous semble-t-il, se retrouve dans tous les autres textes de Descartes sans exception et permet leur interprétation rigoureuse de la centaine d'occurrences d'*ordre/ordo* qui apparaissent hors des *Regulae*. Ce privilège des *Regulae* constitue, pourtant, autant qu'une évidence de fait, une question.

COSTABEL — Je remercie Monsieur Marion de son exposé, qui rend, me semble-t-il, parfaitement compte d'un moment particulièrement décisif dans l'élaboration de notre rapport.

Je préciserai maintenant, comme je l'ai annoncé tout à l'heure, que nous avons effectivement un certain nombre de compléments concernant *ordo* et *ordre* dans les textes que j'ai cités, à savoir les *Réponses aux Méditations* 1 à 6, dans le *De methodo*, et dans les *Essais*. Et voici les remarques que j'estime utiles de tirer de ces compléments. En ce qui concerne l'ordre de la nature, il y a une référence assez extraordinaire, si j'ose dire, dans les *Météores*. Il s'agit d'un «ordre ordinaire de la nature» qui a été simplement traduit en latin par *ordo naturae*, ce qui me semble indiquer que le traducteur des *Météores* a considéré qu'il était inutile de qualifier explicitement l'ordre de la nature comme étant «ordinaire» ou commun. Lorsque «ordinaire» se trouve traduit, il l'est d'ailleurs toujours par *communis* ou par *semper*, ainsi que nous l'avons constaté. Je crois que tout ceci vient à l'appui de ce que disait tout à l'heure Jean-Luc Marion. La *Géométrie* fournit un autre exemple très intéressant. L'adjectif «régulier» qui n'intervient que deux fois associé au mot «mouvement» est traduit dans la *Geometria* par *ordinatus*. Le traducteur a donc parfaitement compris que pour éviter une certaine ambiguïté de l'expression française il fallait se référer au contexte du champ sémantique de *ordo*.

Le mouvement régulier n'est pas seulement un mouvement qui se déroule de manière continue, ou plutôt il n'est cela que parce qu'il est la

conséquence d'une règle. Et le témoignage en faveur d'ordre 2 est ici très net.

La correspondance entre *Discours de la Méthode* et *De Methodo* révèle un autre cas d'apparition d'*ordo* pour la traduction d'un terme français très différent. «On ne jette pas par terre, dit Descartes dans le *Discours* — A.T. VI 13, l.13-16 —, toutes les maisons d'une ville pour le seul dessein de les refaire *d'autre façon* et d'en rendre les rues *plus belles*», tandis qu'on lit dans le *De Methodo* «Ad hoc solum ut iisdem postea meliori *ordine* et forma extractis ejus plateae pulchriores evaderent» (A.T. VI 547, l.8-9). Il s'agit donc davantage d'une glose que d'une traduction, mais il est remarquable que l'*autre façon* susceptible de rendre les rues *plus belles* est conçue comme un *ordo melior*. D'où le sens esthétique, tout à fait proche de celui que nous avons relevé pour *ordre* à la fin du XVI^e siècle.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ces compléments, car il faut en venir à la question fondamentale qui nous était posée: «comment contribuer efficacement à la constitution d'un article 'ordre' pour le dictionnaire philosophique européen». Nos trois pages (322-24) ne sont évidemment qu'une proposition, mais une proposition précise, dans la mesure même où nous avons essayé de rassembler sous un volume réduit toutes les données que nous avons acquises concernant Descartes, et d'organiser la présentation sous le signe de la sémantèse. Je crois, que dans la perspective de l'ontologie grise que notre ami Marion a su promouvoir à propos des *Regulae*, nous sommes tous d'accord à l'Équipe Descartes, sur le fait que les lemmes ont toujours une nature formelle, et ne sont source de sens que lorsque leur vacuité s'insère dans une série signifiante. D'ailleurs le mot série est bien du vocabulaire cartésien. Les permissivités de la sémantèse ne visent, en définitive, qu'à définir des directions générales pour de telles séries et peuvent les constituer, mais sous une forme un peu complexe, sous la forme de faisceaux à partir d'un nombre très réduit de directions fondamentales. C'est ce nombre très réduit, qui convient certainement bien pour structurer un article de Lexique. Il est évident, qu'un tel article doit mentionner dans chaque rubrique les séries évoquées à l'instant et les caractéristiques. Et à ce

point de vue, on peut sans doute nous adresser un certain nombre de critiques.

Tout d'abord à propos de la réduction à deux des directions fondamentales: l'ordre qui est la règle, et l'ordre qui résulte de la règle.

Nous avons donc pris le mot de règle pour caractériser les directions fondamentales et nous l'avons fait parce que le résultat nous est apparu ainsi plus compréhensif.

Notre choix se fonde sur les passages de «régulier» à *ordinatus* que j'ai indiqués plus haut dans la *Géométrie* et qui me paraissent significatifs. Et la quatrième partie des *Principes* pour lesquels le latin est premier fournit un exemple en sens inverse. Si vous vous reportez au n. 137 vous verrez en effet que *ordinari* est traduit par «réglement». Descartes n'a pas contredit chez ses traducteurs la connivence entre ordre et règle.

Mais, ceci dit, je ne suis pas absolument sûr que nous ayons eu raison sans réserve. Peut-être eût-il été préférable de définir l'ordre 1 simplement comme l'ordre-fonction et l'ordre 2 comme l'ordre-conséquence. Il me semble que sous cette deuxième forme — qui évite la référence à un autre mot comme celui de règle et qui a une structure plus logique, il y aurait probablement une assurance que les deux directions fondamentales suffisent. Je dis: probablement. Ce pourrait être l'enjeu d'un débat.

Et voici un second point: nous n'avons pas systématiquement relevé de séries caractéristiques et c'est la conséquence de la distance que nous avons prise à l'égard de tout programme automatique de traitement. Je crois qu'il nous serait facile de pallier les inconvénients de notre position, d'autant plus que les découpages des textes que nous avons faits ont privilégié la pertinence du sens, mais je tiens à signaler quelques difficultés qui m'apparaissent.

Il y a un massif *par ordre*, c'est entendu. Le syntagme *par ordre* est un syntagme lourd, et il est lourd, à n'en pas douter, par rapport au sens de ordre 1. Mais ce massif est loin d'être homogène et il y a des cas où *par ordre* est à référer à ordre 2. Jean-Luc Marion, tout à l'heure, essayant de situer les passages de ordre 1 à ordre 2, a cité des textes où l'on voit que *par ordre* est utilisé des deux côtés.

Je relèverai pour ma part l'exemple très curieux donné par les *Météores* (n. 92, A.T. VI 344, l. 2-7) où Descartes déclare: «En sorte que l'on pourrait disposer *par ordre* plusieurs fontaines... à savoir en *faisant* que les liqueurs dont la réfraction serait la plus grande, fussent les plus proches des spectateurs». Il est bien clair que Descartes prévoit ici une règle (réfraction inversement proportionnelle à la distance du spectateur), mais *disposer par ordre* est davantage le résultat de l'application de cette règle. La question de savoir si la règle est «naturelle», si elle s'impose bien a priori, est en fait renvoyée à la sanction du résultat. La traduction latine de la *Géométrie* nous aide à saisir que le *par ordre* est loin de correspondre à un sens qui soit toujours le même. *Faire par ordre* un certain nombre d'opérations, c'est sans doute obéir à une injonction, l'injonction de l'équation qui a été donnée (voir l'expression «appliquée par ordre»). Mais cela peut être aussi «suivre» une voie méthodique. Dans les deux cas il y a soumission à une condition, mais de l'un à l'autre cas, il y a une différence de nature. On peut avoir affaire à une condition imposée en plénitude, notamment dans le cas de l'ordre voulu par Dieu, mais il peut y avoir simplement une condition de garantie — garantie pour l'esprit qui est en quête d'une recherche — garantie que rien n'a été omis. Et tandis que dans le premier cas il n'y a *qu'une seule manière* d'obéir, dans le second cas la garantie peut être obtenue de plusieurs façons. C'est l'ambiguïté que signalait Marion. Et je crois que si on prend les expressions «suivre l'ordre ou disposer par ordre», on retrouve toujours cette ambiguïté.

Les syntagmes et les groupements me paraissent impuissants, par eux-mêmes, à fixer *ne varietur* un sens, et à départager entre «condition sans choix» et «condition avec choix».

Il faut donc que la rubrique ordre 1 distingue ces deux embranchements, sans qu'il soit possible d'affecter à chacun de ces embranchements des séquences propres et particulièrement caractéristiques.

La pluralité de choix ou la fixation d'une certaine règle à suivre peuvent aussi intervenir quand il n'y a pas de condition préalable évidente et l'on tombe alors nécessairement sur ordre 2, conséquence d'une décision que l'esprit doit prendre pour sortir de l'arbitraire. D'où la ten-

dance signalée par Marion à une évolution rapide d'ordre 1 à ordre 2. Mais il est très difficile dans certains cas de décider très exactement la situation dans laquelle on se trouve. Lorsque Descartes parle de l'ordre des marques ou de l'ordre des chiffres qu'il a marqué sur des points géométriques, il s'agit, bien entendu, d'un ordre 2; c'est l'esprit qui a organisé la figure que doit lire le lecteur, qui a fixé en quelque sorte l'ordre dans lequel il faut lire. Mais prenons le cas d'un sens que nous avons relevé dans le *Compendium Musicae* et que je tiens à souligner, parce qu'au point de vue mathématique il est très important, c'est le sens de rang ou de colonne dans des tableaux de chiffres. Les *Météores* donnent d'ailleurs deux cas où le mot «rang» est traduit en latin par *ordo* et il est ainsi très clair que dans une certaine perspective technique, qui fait d'abord hésiter, c'est bien d'ordre 2 qu'il s'agit. Encore bien entendu, qu'il faille y regarder de près. Je terminerai en rappelant l'exemple cité plus haut où, à propos du *De Methodo*, nous avons retrouvé le sens esthétique d'*ordo*. Là encore il faut de l'attention pour situer le passage d'ordre 1 à ordre 2. Rien ne garantit en définitive de manière automatique, pour l'obtention de la bonne interprétation.

J'espère que les discussions qui vont suivre nous apporteront quelques indications utiles pour la poursuite de nos travaux.

ROBINET — Les remarques que je vais vous présenter sont inspirées par le rapport qui vous a été envoyé (cf. pp. 347 sqq.); elles sont une sorte de réflexion sur ce travail qui avait pour but de vous présenter, selon la demande de nos collègues romains, l'article concernant le terme *ordre* chez Malebranche.

Je dois dire d'abord que j'ai éprouvé depuis 1971, où j'avais présenté les premiers résultats informatisés concernant l'étude des textes de Malebranche, et depuis le colloque de Rome, en 1974, un sentiment de surprise assez agréable en travaillant maintenant quotidiennement avec les résultats dont nous disposons. Ces résultats commencent à avoir une assez grande ampleur pour permettre des regroupements extrêmement larges et précis. La facilité apportée à la consultation de nos textes classiques va croissant, et j'estime, en historien de la philoso-

phie, que les index d'occurrence, qui nous sont maintenant présentés, sont capitaux pour faciliter la pénétration et la compréhension de nos textes. Deuxièmement, je pense que nos nouvelles ressources, avec les tables de concordances et les listes de cooccurrences, permettent la comparaison immédiate et maximale de toutes les formes présentes dans un discours, et que, par conséquent, notre tâche, de ce point de vue, en est extraordinairement facilitée. Par conséquent, la prospective qui avait été ouverte par l'application de l'informatique à l'étude des textes philosophiques me paraît, en l'état actuel des choses, tenir ses promesses. Je voudrais en faire le bilan intellectuel, sans rien minimiser, sans non plus majorer. Le premier résultat, c'est que l'histoire de la philosophie, ainsi «armée», permet de relire les textes que nous avons maintes fois étudiés, à travers nos efforts culturels précédents, et que nous pouvons aborder maintenant avec un regard complètement neuf. Mais je voudrais essayer de caractériser la nouveauté apportée par des consultations de ce genre, qui vaut bien entendu pour l'établissement d'un article concernant un terme philosophique quelconque.

D'abord, la mémorisation lexicale a quelque chose à voir dans nos travaux classiques où nous nous sommes toujours efforcés de l'introduire. Monsieur Garin disait tout à l'heure: maints philosophes et maints historiens de la philosophie, dont l'oeuvre repose précisément sur la tentative d'exhaustivité et de compréhension exhaustive d'un concept dans une oeuvre. Ce concept, il faut le reconnaître, est représenté par des signes sur du papier. La mémorisation lexicale est facilitée, en ce sens qu'elle est — grâce à ces moyens — toujours présente, entièrement exhaustive, et qu'elle ne comporte ni oubli ni préférence. Le propre de l'automate est précisément qu'il n'a pas les déficiences d'un esprit, et qu'il peut être constamment présent à ce qu'il poursuit. L'attention aux détails du texte, en plus de la mémorisation, est accrue de multiples manières. L'effort du chercheur peut alors se concentrer sur l'ensemble des positions du terme étudié avec un contexte minimum, avec un contexte plus large. Il peut avoir sans cesse le système paléographique qui soutient l'oeuvre présent sous les yeux, et voir comment le terme étudié se situe dans ce contexte. Je dirais même mieux, de ce point de vue, si

la mémoire est bien soutenue, l'attention est sollicitée. Elle est excitée et aiguillée par les membrures du discours qui apparaissent sur les tables de concordance. Les tables de concordances, telles qu'elles sont présentées aujourd'hui permettent d'avoir des sortes de lectures préférentielles immédiates, qui existent à une échelle remarquable, qui apparaissent à l'oeil nu avant d'être analysées par d'autres de nos procédures, et qui nous montrent les accumulations lexicales, les progressions lexicales, les positions lexicales, selon les datations des oeuvres, selon les emplacements des passages dans le discours. Cette mise en relief lexicale, comme l'écrivait Belaval, devient vraiment le microscope du philosophe. La mémoire et l'attention en sortent renforcées. Il me semble que l'intellection reçoit de ce fait un apport extrêmement caractéristique. Le travail ordinaire de l'historien de la philosophie est un travail intelligent, et comme tel il tombe immédiatement sous le coup de l'imperfection de l'intelligence, qui est celui de l'assimilation et de la ressemblance. Trop vite sollicité par les ressemblances, l'historien de la philosophie se hâte de résumer ou de condenser les diverses formules d'un auteur afin de faire apparaître ce que nous avons appelé, dans une perspective du 19ème siècle, ou du 20ème siècle, les grandes articulations des systèmes. Je crois que les historiens de la philosophie ont beaucoup plus systématisé les oeuvres qu'elles ne le sont elles-mêmes. Et précisément, ce genre de procédure a pour avantage, nous semble-t-il capital, de mettre en relief les défauts de la systématisation au niveau de la lettre des textes, et de montrer que l'abus, dans l'appréciation systématique de l'oeuvre, a été commis non pas par celui qui compose l'oeuvre, mais par celui qui, la plupart du temps, la commente. Par conséquent, on obtient du point de vue méthodologique quelque chose de considérable; c'est qu'on casse les ressemblances, qu'on brise les assimilations hâtives, qu'on peut déployer tout ce qui avait été oeuvre de condensation. Pouvoir retrouver la différence créatrice de l'oeuvre, créatrice de chaque moment de l'oeuvre! Par conséquent l'automate nous permet d'obtenir le contraire même de ce qui est sa propre essence: il nous permet de dégager la créativité lexicale en train de se faire, et par conséquent ici, non seulement d'apporter un regard neuf, mais un regard qui épouse la

création de celui qui oeuvre dans son discours philosophique, parce que le terme ainsi en relief éclate avec toutes ses facettes, apparaît avec toutes ses nuances. Alors, il me semble que qualitativement, c'est quand même un apport considérable de ne pas devoir réduire un terme chez un auteur à, comme on dit, un «sens», et d'essayer de voir ce que l'auteur a essayé de cerner par les circonlocutions successivement présentes dans son discours. Indépendamment de ce côté qualitatif, j'ai amené la plupart du temps, par bravade, la question sur le quantitatif, et je crois aujourd'hui pouvoir apporter une réponse sur la question que j'avais naguère soulevée, ici aussi bien qu'à Bruxelles ou à Montréal: «peut-on introduire la mesure et l'ordre dans l'histoire de la philosophie?». S'il y a une entière nouveauté à l'égard de l'approche du texte, il importerait de savoir où nous en sommes à l'égard de l'utilisation de procédures de ce genre, qui sont mathématisées. Je donnerai à ce propos un exemple récent, une thèse qui a été soutenue à la Sorbonne sur la notion d'infini. Le candidat avait été conduit, dans le courant de son travail, à faire cinq ou six remarques de caractère quantitatif sur la présence du terme infini dans l'oeuvre de Malebranche, sur ses relations avec d'autres termes, sur les suppléances auxquelles il peut donner lieu, sur les constellations verbales dans lesquelles il entrait; eh bien! on aurait pu dire, voilà quelques années, que c'était là une tentative intéressante, hardie: il a bien fallu dire que c'était une thèse, de ce point de vue, ratée, et un échec puisque tous les constats basés sur les appréciations de ce genre étaient entièrement dépassés et que l'on pouvait effectivement obtenir, dans cette voie, beaucoup plus et beaucoup mieux. Par conséquent l'apport quantitatif permet déjà, par la considération des fréquences, absolues ou relatives, générales ou sectorielles — je ne reviendrai pas sur tout ce que j'avais exposé il y a trois ans ici — d'approcher un terme à travers une oeuvre, en voyant quelle est sa situation dans l'usage global et que fait apparaître cette oeuvre, sa plus ou moins grande présence, son degré d'emploi par rapport aux autres formes et par rapport aux autres oeuvres. C'est ainsi que l'on a pu faire déjà des travaux intéressants, sur la présence de termes nominaux, «substance» chez Descartes, sur la présence de termes qualificatifs, «simple» chez Leibniz, «efficace» chez

Malebranche. On peut voir à ce niveau comment un terme se présente quantitativement dans un ensemble et en tirer certains enseignements; par conséquent ce n'est pas là lettre morte, et il y a dans ces indications une exploitation que le philosophe peut faire au niveau du commentaire de son texte. C'est que je vous le dis tout de suite, pour ce qui est du terme *ordre*, il n'y a pas besoin, chez Malebranche ou chez Leibniz, d'avoir la moindre peine pour en trouver; il y en a de pleines tables de fréquences, ce qui est, ne serait-ce qu'à ce niveau-là, extrêmement signalétique, étant donné la position d'*ordre* dans les autres index fréquentiels du siècle. Nous devons dire immédiatement que la position d'*ordre* dans l'oeuvre de Malebranche et dans l'oeuvre de Leibniz, est en très haute valence, alors qu'elle l'est d'une manière tout à fait différente dans les autres oeuvres. Par conséquent ce serait déjà là une première direction.

On repère avec ce procédé, les assemblages syntagmatiques, avec l'aisance que nous donnent pour les consulter, les tables de concordances, et les renseignements numériques que nous procurent, pour voir quel est là aussi le nombre de leurs alliages et de leurs alliances, les tables de cooccurrences. C'est une sorte de corsetage numérique que nous n'avons jamais pu observer, ni à cette échelle, ni avec cette précision, aussi attentifs que nous soyons à l'étude des textes. Ayant travaillé Malebranche, comme vous le savez, disons à mains nues, je le reprends aujourd'hui avec ce type d'armement et bien des choses m'apparaissent sous des angles extrêmement différents et avec des reliefs qui ne sont pas et qui ne pouvaient pas être visibles, avec la plus grande attention possible naguère. Et notamment cette affaire de syntagme montre que l'auteur d'un discours philosophique finit par déposer et utiliser des amas lexicaux qu'il manipule avec vigueur, avec redondance et qui, sur les tables de concordances, apparaissent tout de suite avec un énorme relief. C'est ainsi qu'autour d'*ordre*, vont se constituer des plages entières d'*ordre immuable*, d'*ordre immuable et nécessaire*, d'*ordre immuable et nécessaire des perfections*, d'*ordre immuable et nécessaire des perfections créées*, des *perfections incréées*, des *perfections divines*, etc... Tel est ce qui contribue vraisemblablement du côté externe à nous donner cette impression que

le discours philosophique est systématique. C'est ce que stylistiquement on appellerait style d'auteur; c'est ce que vraisemblablement l'auteur estime être au contraire sa valeur, puisque par là il intensifie son message, et il essaye de montrer comment sa communication pivote autour d'un terme fréquemment en avant, et autour d'un terme parfaitement environné d'autres termes qui jouent avec. Il y a là un jeu de langue; le discours philosophique fait jouer une langue qui a un corsetage lexical de ce genre syntagmatique à la fois nécessaire et à la fois insuffisant. Il est nécessaire je crois, puisqu'en fait on le retrouve à pleines concordances et il est insuffisant d'autre part, puisque dans ces pleines pages de concordances il est sans cesse rempli de variations. Quelque chose fait que la procédure syntagmatique du discours philosophique exige que l'auteur remodèle incessamment les termes et les assemblages des termes, même les plus étroitement soumis à sa direction. Pourquoi? Je me demande si, à la limite, un philosophe utilisant constamment un syntagme dans sa pleine dimension expressive et avec tout le texte qu'il faudrait pour que sa présence soit bien attestée, ne rendrait pas son discours totalement illogique. S'il n'y a pas une sorte de phénomène d'ellipse qu'il est absolument nécessaire de faire jouer dans le discours philosophique, pour que ce discours puisse «passer». Faute de quoi cela signifie que nous manquons d'un système de symbolisation suffisante pour traduire ce que nous avons à traduire. Le fond philosophique du problème est celui du bagage dont nous disposons pour faire le travail de philosophe. Jusqu'à nouvel ordre cela se passe en langue naturelle, et jusqu'à nouvel ordre l'historien de la philosophie dispose de discours philosophiques en langue naturelle comme d'objets d'études.

Un second apport quantitatif provient de la considération aisée des plages où figure le terme que l'on recherche, où il se déploie, et où il entre dans ce jeu de langue avec le maximum d'efficacité et de puissance d'intervention. Là je vous ai apporté ce dernier exemple de procédure que vous pourrez voir: je ne le commenterai pas: cela serait quelque chose qui répondrait à l'étude rythmique du discours. C'est l'étude des coefficients de dispersion. Est-il possible d'exprimer par les procédures de ce genre, la manière dont un item est réparti dans un ensemble lexi-

cal? Le rythme avec lequel il se reproduit, est-il très groupé à certains endroits? son coefficient de rassemblement, son coefficient de rafale est-il très élevé? ou au contraire est-ce un terme qui s'étale dans l'ensemble du discours, qui est très dispersé? Voilà le problème posé. Alors avec ce nouveau type d'étude on peut évidemment voir de manière très éclairante et évidente les termes qui sont les plus regroupés dans une oeuvre et les termes qui sont le plus diffus à l'intérieur de ce discours. La correspondance nous emmène immédiatement vers les tables du document. Vous pourrez faire le constat et trouver immédiatement les emplacements sur lesquels ces nouveaux types de sorties attirent votre attention.

C'est un élément qui est nouveau.

L'autre élément nouveau serait que, pour les sorties alphabétiques, que vous connaissez bien maintenant, nous avons pu continuer à mettre au point leur présentation, leur propreté disons, et que maintenant le regroupement, les lemmes notamment pour ce qui concerne le français, les termes irréguliers des verbes, peuvent être regroupés aisément sous l'infinitif, sans confondre bien entendu les formes, et vous le voyez, pour ce qui se passe par exemple, pour *être*. Pour le verbe *être* on aura sous l'infinitif toutes les formes du verbe qui sont employées dans le discours considéré. Par conséquent on garde à la fois l'originalité de chaque forme, on garde la quantité où chaque forme apparaît et on a là, sous les yeux, l'ensemble de ces formes irrégulières. C'est un progrès de détail qui n'affecte pas le fond de ce que je vais vous dire maintenant. Le problème par conséquent, de la meilleure qualité et de l'approche quantitative de nos textes philosophiques permet d'affiner nos connaissances dans trois directions. Ceci est extrêmement net dans les travaux auxquels j'ai pu me livrer ces temps derniers et auxquels on a pu se livrer autour de vous. Premièrement, ce qui est mis en évidence par ces reliefs, ce sont effectivement les plages d'apparition des termes dans une oeuvre et je dirai par là, le tableau diachronique des apparitions d'un terme dans une oeuvre. Et alors il me semble que sur ce point, les enseignements que nous apportent ces procédures, sont extrêmement précis et extrêmement incitatifs. Ils vont contre cet amalgame auquel procède ou doit procéder trop aisément l'historien de la philosophie, amalgame qui consiste à

présenter un système en une formule; il nous montre au contraire qu'il va devoir se distendre et qu'il faut que la critique de l'historien de la philosophie se dispose et arrange son propre discours pour faire remarquer que, chez l'auteur considéré, ça ne s'est pas toujours passé de la même manière et que, par conséquent, il y a des plages diachroniques d'utilisation des termes. Le deuxième point concerne les dispositions structurales de ces oeuvres, et là-dessus, en disposant les syntagmes lourds, comme je vous le disais, nous avons la possibilité de mieux aborder leur homogénéité, leur permanence à travers l'oeuvre, et de voir comment jouent les rapports verbaux, les rapports nominaux, les rapports d'épithètes, les rapports adverbiaux, les uns par rapport aux autres, et par conséquent estimer en profondeur ce que Gueroult recherchait dans l'architectonique des discours. Il me semble aussi que tout cela est extrêmement variable, et que ces structures bougent incessamment et il faut éviter de les figer une fois pour toutes. Et le troisième point, me semble-t-il, qui se dégage de cette consultation qui associe la diachronie et le langage structural, c'est celui des ajustements de structures et des réajustements incessants de structures dans l'oeuvre considérée. Ces glissements, bien des auteurs les ont étudiés, et en ont eu parfaitement conscience.

Par conséquent l'appréciation de l'historien de la philosophie doit à cet égard s'assouplir, s'approfondir, se diversifier, et ce processus de différenciation qui fait la richesse de la vie philosophique et peut-être de la vie tout court est infiniment présent et infiniment pressant.

Dans l'état actuel des choses, de telles considérations concernant la mesure et l'ordre, qui affectent ces travaux préparatoires à la critique philosophique, sont-elles directrices, vont-elles devenir directrices de cette critique philosophique? Je ne répondrai pas sur ce point; je ne crois pas que pour l'heure elles soient directrices, mais je pense qu'elles sont rectrices; et je pense qu'elles le sont fortement. Je ne dirai pas directrices, car cela supposerait que l'histoire de la philosophie doit et peut maintenant entièrement déterminer ses propres résultats d'après les résultats de la statistique lexicale. C'est-à-dire que je n'encourage pas une réduction de la philosophie à la philologie: l'étude des oeuvres phi-

losophiques n'a pas à devenir l'étude du lexique de l'auteur. Je ne pense pas que cela puisse entièrement satisfaire le philosophe; je pense que cela peut satisfaire le lexicographe qui s'intéresse au discours philosophique, je pense que cela peut satisfaire le philosophe qui s'intéresse au matériel lexical qui intervient dans les oeuvres philosophiques; je ne pense pas qu'en tant que philosophe cela réponde totalement à son intérêt. Cela suppose en effet que l'on puisse dégager des ensembles suffisamment stables et dominants dans l'ordre lexical; il est évident qu'on peut y arriver, et qu'on y arrive, et que c'est un renouveau de la lexicographie que de pouvoir s'appuyer sur des conseils de ce genre; mais avec de tels résultats peut-on transiter vers la critique et le commentaire philosophiques?

Si on ne le peut pas au sens exact, on le peut au sens que je dirais approché. D'abord, comme je l'ai rappelé, les manifestations et les reliefs qui émanent de ce genre de procédures sont indicatrices; elles ne sont pas seulement indicatrices en un sens statique, elles sont devenues tendanciellles; elles sont, si vous voulez, des poteaux indicateurs, au sens quasi-dynamique du terme. C'est déjà beaucoup car les mises en relief et les tendances dégagées par exemple des évolutions diachroniques nous permettent d'effectuer le contrôle d'éléments que nous ne soupçonnions pas à l'oeil nu. Et par conséquent, il est maintenant tout à fait facile de procéder à une objection qui m'était faite dans les premiers temps; qu'est-ce que vous avez pu trouver de neuf avec cela ? Les réponses surgissent de partout et le problème n'est pas celui de l'heuristique que va permettre la consultation de ces données ou pas; l'heuristique est devenue maintenant un fait pratique. On ne peut pas non plus les utiliser en un sens directeur, pour des raisons fondamentales, indépendamment du problème philologique et philosophique de l'auteur. C'est que sur le simple plan de nos consultations lexicographiques, on ne franchit pas encore cette barrière de la résolution des homographes. Comme vous le savez, un discours, même philosophique, procède à l'aide de pronoms, les pronoms, comme le nom l'indique, remplacent les noms, et les démonstratifs, comme le nom l'indique, tiennent lieu aussi de noms, et par conséquent, dans ce domaine, nous avons de multiples formes fonction-

nelles qui interviennent à la place de la forme pleine et qui ne sont pas relevées dans nos classements. Par conséquent il y a là un obstacle quasiment infranchissable ou alors il faudrait récrire le nom du terme suppléé, car c'est stylistiquement que l'auteur emploie des pronoms ou des démonstratifs pour remplacer le nom. Il ne met pas *ordre* à chaque fois: il écrit «il» à la place de cet *ordre*, ou il écrit «celui-ci». Autrement, Malebranche passerait pour un raseur. Pour être un grand écrivain et le meilleur écrivain philosophique de la langue française, il a fallu qu'il soigne son discours selon le procédé du discours à l'âge classique, c'est-à-dire selon la non-répétitivité des substantifs et la loi de vicariance de ces substantifs, soit par d'autres substantifs, soit par des termes démonstratifs de ce genre. Il y a par conséquent là un usage académique de la langue qui ne fonctionne pas forcément partout ni pour tout le monde, mais qui existe.

Voilà sur le plan de la simple arithmétique ou de la simple analyse. Une seconde limite intervient avec les ambiguïtés qui ne sont pas résolues. Cette fois-ci, c'est la même forme lexicale qui va véhiculer le contenu d'autres formes alors que, en toute rigueur, il faudrait que ce soit l'autre forme qui soit employée pour que l'homogénéité lexicale soit maintenue. Dans le cas précédent, nous avions une forme qui allait être remplacée par d'autres, mais qui n'interviennent pas dans le décompte, et là nous avons une même forme qui en remplace d'autres, et à l'intérieur de laquelle nous ne distinguerons pas et nous ne pouvons pas distinguer, si c'est le discours que nous analysons. Ou alors il faudrait récrire l'oeuvre et remplacer partout par le terme propre, par le terme entier, par le terme lexical plein. Je m'y suis intéressé sur quelques pages pour faire des sondages de ce genre. La page de l'auteur devient à ce moment-là illocutoire, illisible, intransmissible et incommunicable, ce qui prouve bien qu'il y a des lois aussi de l'incommunication linguistique: par contre, mon décompte devient alors parfait. J'ai une petite consolation, c'est que toute fréquence escomptée, je retombe à peu près sur le même ordre des grandes fréquences quand dans un texte considéré, le démonstratif et autres ont été remplacés par le mot plein ou quand on a pu dissocier les ambiguïtés pour les distinguer dans les uns ou les autres

de ces principes. C'est encore de l'expérimental. Par conséquent cela ne résoud pas le problème de la mathématisation à laquelle l'historien de la philosophie pourrait prétendre.

Le troisième point, qui est une limite, pour l'homme infranchissable, est celui de la maîtrise des formes fonctionnelles elles-mêmes, selon leur statut de proposition, et c'est ici qu'interviennent toutes ces petites formes imperceptibles, cet espèce d'invisible du langage qui en fait prédispose la forme pleine. On vous le disait tout à l'heure à propos de «*par ordre*». Qu'est-ce qui est le plus important? Est-ce *ordre*? ou est-ce *par*? Il y a là toute une vectorialisation interne du discours, auquel évidemment le lexicographe peut porter attention s'il ne se limite pas au mot plein. Le philosophe y porte trop peu d'attention, parce qu'il se contente trop souvent d'étudier les mots pleins. Alors tout ce tissu conjonctif du discours prépositionnel, relationnel, tout cet invisible du langage est cependant omniprésent. Il est là dans toute sa fluidité. Mais il n'apparaît pas dans cet émiettement auquel nous avons procédé pour obtenir des résultats informatisés. Par conséquent, ce discours en miettes, nous avons à le retrouver en masse, nous autres historiens de la philosophie, sur son champ propre qui est celui du texte lui-même. Nous avons à repérer la jonction entre les résultats que nous apporte la statistique lexicale et les éléments qui relèvent de notre propre compétence.

Pour l'heure, je dirai qu'il n'y a pas de mathématisation avançable dans l'ordre de l'étude philosophique en histoire de la philosophie, mais que, comme adjuvant de l'historien de la philosophie, ces données sont extrêmement fécondes et que ces données sont extrêmement pertinentes. Et qu'alors le tout est de les manipuler avec précision, avec doigté, selon les formules que nous avons essayé de mettre au point, depuis trois ans notamment, quand j'avais ici la dernière fois lancé le projet. Le philosophe peut retomber sur ses pieds, mais de l'extérieur de la mathématisation, et c'est en usant des procédures informatisées, qu'il va le faire: en usant non pas comme une conclusion syllogistique des dites mathématiques, mais comme d'une inférence expérimentale. Je crois que cette inférence expérimentale est extrêmement riche en ce qui nous concerne. Elle nous fait songer aux inférences que les astronomes peuvent

émettre sur le mouvement des planètes sans les avoir jamais observées. Il me semble que je viens avec ces trois points sur lesquels nous discutons, de définir à la fois les limites de la tâche passée et rappeler la tâche à venir.

En tant que chercheur, c'est la dernière fois que vous m'entendez. J'en ai les oreilles rebattues; et je ne veux plus entendre parler ni d'occurrences, ni de fréquences, ni de cooccurrences, ni de formes lexicales ou fonctionnelles. Je considère maintenant que ces procédures sont réellement opérationnelles, je considère qu'on va pouvoir les remodeler dans le détail, et les façonner de mieux en mieux. Je considère par conséquent qu'il n'est plus temps de s'y attarder: c'est à ces nouvelles questions que je viens de souligner, qu'il faut s'arrêter. Je n'en ferai pas, par conséquent, mention maintenant, mais à supposer qu'on nous invite à Rome dans trois ans, il faudrait voir si les prétentions que j'é mets ce matin ont pu trouver une solution. Et je crois qu'il n'y a que cela qui m'intéresse: peut-on aller plus loin dans ce domaine?

C'est dans cet esprit qu'un article concernant un terme philosophique peut être entrepris et rédigé. En tenant compte, — appelons cela para ou prémathématisation, — des enseignements de ce genre qui entrefilent la rédaction de l'article selon les enseignements précis que l'on a pu obtenir. Alors ici comment procéder? comment déployer nos batteries informatiques pour effectuer un article de dictionnaire, puisque c'est cela l'objet profond de notre rencontre. Comment rassembler les miettes du discours: tel est le problème du lexicographe qui fait un dictionnaire. Comment édifier aujourd'hui un dictionnaire? On dit bien en général, et ce n'est pas seulement mon problème, c'est celui des lexicographes également, comment édifier un dictionnaire philosophique? Et puis, deuxième question, un article sur un terme dit philosophique, comme *ordre*, doit-il être considéré comme entrant dans un dictionnaire uniquement philosophique, ou doit-il être considéré comme devant faire partie d'un dictionnaire où figureront des termes à usage philosophique, où il y aura une rubrique philosophique dans un des secteurs du dictionnaire, ou à chaque mot? Alors là, je crois que c'est à nos amis de Rome de

nous donner des directives à cet égard, car là-dessus il faudra s'interroger.

Mais j'avancerai trois remarques. Il faudrait s'interroger d'après les résultats précisément obtenus. Il me semble d'abord pour la rédaction d'un article où le philosophe peut intervenir, qu'on peut verser un premier ensemble de résultats que j'appellerai purement lexicaux issus de la consultation des ouvrages dits philosophiques ou dits métaphysiques, et qui rassembleront les données lexicographiques essentielles dans une oeuvre ou dans un ensemble d'oeuvres. Par exemple, il était intéressant de voir dans Malebranche sous quelles formes diverses apparaît le mot *ordre*. Il est bien évident que tous nos commentaires ont porté sur le mot *ordre*, que peut-être certains d'entre nous ont remarqué que l'auteur mettait une majuscule à *Ordre* de temps à autre. On a pu remarquer que *ordre* était peu employé au pluriel. On a pu remarquer que *ordre* intervenait quelquefois en *italiques*, quelquefois en capitales. Il y a donc là si vous voulez, un apport des formes qui est déjà remarquable pour le terme français, pour le lexicographe lui-même, et il y a à côté de cela, dans un auteur comme Malebranche, l'intervention redondante de la forme latine. Par conséquent, on est dans un excellent climat de transition, transition juxtaposée, si je puis dire, puisqu'à la fois l'auteur use des textes d'Augustin très explicites à l'égard d'*ordo*, et les acclimate dans un langage d'auteur du 17^{ème} siècle, à la fois il traduit et transforme ce à quoi il touche, et il utilise des formes qui lui semblent remarquables et dont il joue par endroits, comme *ordinatissime*; alors il me semble qu'il y aurait là, dans un article de ce genre, nécessité de recueillir toutes les remarques de ce genre.

Qu'est-ce que cela donne chez les autres auteurs philosophiques du siècle? C'est ce à quoi j'ai essayé de répondre, en provoquant des études parallèles sur Descartes d'un côté, sur Leibniz de l'autre, et sur Pascal d'un troisième, avec d'autres éléments qui sont dès maintenant utilisables. De là on pourrait, ne serait-ce que lexicographiquement, mettre en place une batterie extrêmement intéressante de formes concernant l'usage que les auteurs du 17^{ème} font de ce terme dans leurs oeuvres. Et on trouverait notamment chez Leibniz une différenciation extraordinaire,

avec chez lui l'extraordinaire richesse de la latinité chez Leibniz et de la créativité du latin pour *ordo*. Le deuxième élément, qui intéresse certainement beaucoup les lexicographes et qui commence à attirer l'attention des philosophes, est celui des dispositions diachroniques de l'usage des formes chez un auteur ou dans un siècle. J'ai été très étonné quand, pour un exposé à mon laboratoire parisien, j'avais fait un recensement sur *efficace* dans Malebranche. Revenant sur les connaissances des dictionnaires passés à l'aide de ces nouveaux moyens, la question a totalement débordé mon domaine et elle est tombée dans l'autre, celui de la lexicographie critique. Il y avait très nettement, à pleines pages de nos concordances, deux des usages grammaticaux du terme de la forme *efficace*: un usage adjectif, bien entendu, l'*idée efficace*, le *pouvoir efficace*, mais aussi un usage nominal, l'*efficace*, *un* ou *une efficace*, mais aussi un problème d'ordre lexicographique; consultant quelque dictionnaire d'époque, je me suis aperçu d'une chose très simple, c'est que cet usage nominal existait dans une toute petite raie diachronique, une fourchette entre 50 et 100 années, entre 1650 et 1750, et qu'il était référé partout, chose curieuse, à Malebranche et au malebranchisme. Quels sont les termes qui apparaissent ou disparaissent dans une langue, dans telles et telles de leurs formes, de leurs usages? Pour le philosophe, que signifie la présence d'un nominal de ce genre, redondant dans certains types d'oeuvres, et qui maintenant m'apparaît aujourd'hui comme une caractéristique du courant malebranchiste et des textes inspirés par le courant malebranchiste. On peut atteindre là, par conséquent, des enseignements très précis pour l'histoire de la philosophie, qui font que, à la base lexicale, on peut finir par repérer ceux qui se rapportent à un auteur, bien sûr, mais aussi ceux qui se rapportent à un courant. Et c'est le propre du terme *ordre*, car j'ai dit tout à l'heure pour *ordre*, qu'il venait très en avant dans tous les dépouillements que nous avons de Malebranche ou de Leibniz, entendant par là qu'il est très bien placé dans les fréquences des termes purement lexicaux et en entendant par là qu'il a aussi des zones d'emploi plus ou moins préférentielles.

Il faudrait passer par conséquent dans un deuxième moment d'un article de dictionnaire de ce genre, à la question suivante: une fois ra-

massé le matériel lexical, comment va-t-on essayer d'esquisser la sémantique du terme? Je reviens ici sur la discussion du langage par Bergson, lorsqu'il s'était agi d'établir ce qui est devenu depuis le *Dictionnaire* de Lalande, dictionnaire critique philosophique de langue française, et le fond de la polémique est le suivant. Lalande désire écrire un dictionnaire en présentant pour chaque terme un sens A, un sens B, un sens C, un sens D; 1, 2, 3, 4, 5, 6 dans le meilleur des cas, six «sens», comme il dit, six sens du terme, qui ne sont peut-être pas des sens comme un lexicographe pourrait les comprendre, mais qui sont très nuancés par le fait qu'ils interviennent dans des discours philosophiques différents. Ils seront plutôt des sens indicateurs selon l'usage qu'en fait tel ou tel philosophe, c'est assez cela quand-même. Or Bergson, dans sa critique, revient à cette objection: pourquoi arrête-t-on la description d'un terme à ces quelques sens? alors que la connotation que nous en avons et la discussion qu'on ferait sur le terme de «nature» est une sorte de glissement infini d'un sens vers un autre, ou à la limite, comme disait Bergson, le terme peut être considéré comme un conducteur, comme un vecteur, que chacun va s'efforcer, selon le langage physique de l'époque qu'utilise Bergson, d'arrêter comme une raie spectrale.

Un dictionnaire mouvant n'arrêterait pas les descriptions à ce niveau, mais un terme donné pourrait en avoir beaucoup plus. De la part du philosophe du mouvant, il y avait là l'ambition qu'un dictionnaire philosophique puisse restituer en quelque sorte cette dynamique du terme, et puisse esquisser le moment où il allait pouvoir se déposer dans telle ou telle direction, dans telle ou telle autre se stabiliser, la stabilisation étant en quelque sorte pour Bergson quelque chose comme la condition d'une reprise immédiate du mouvement à plus forte et à plus longue échéance. Comment stabiliser, puisqu'il s'agit tout de même d'écrire quelque chose de stable, comment effectuer notre polarisation, à partir du matériel que nous avons? Nos faits de concordances et d'occurrences, de fréquences, nous donnent des indications vectorielles extrêmement intéressantes, je ne parle pas là d'une grille qui serait établie *a priori*; comme Bergson tentait de le faire, je m'accommoderais d'une sorte d'éventail mobile dégagé à partir de constats effectués pour cha-

que auteur. Nous avons là une sorte de table d'orientation générale qui finit par procurer un certain corsetage où l'on voit le mot d'*ordre* en relation avec des partitifs, en relation avec des verbes, en relation avec des qualificatifs.

Si on effectue une telle typologie expérimentale sur chaque auteur, on retrouverait d'un auteur à l'autre des vecteurs similaires. Par conséquent on n'est pas condamné du tout à pousser l'individuation à outrance. Nous avons la possibilité d'établir un dictionnaire où intervienne une certaine simplification; cette simplicité du moins aura été obtenue à partir de la plus grande variété. Elle ne l'aura pas été *a priori*, elle l'aura été *a posteriori*. Alors selon les plages que j'appellerais de superposition, d'un auteur à l'autre, où par exemple entre Malebranche et Leibniz, nous avons des zones de regroupement qui sont quasi homogènes. Et nous avons des zones de dissemblance, de turbulence, qui sont évidemment remarquables. Nous avons la possibilité d'établir un article de dictionnaire sur *ordre* dans cette direction qui a été partagée par Malebranche, par Leibniz, par X, ou Y ou Z, mais on va s'apercevoir, en ouvrant ces tiroirs à la demande, au fur et à mesure qu'ils se présentent, on va s'apercevoir qu'il ne faut pas les refermer trop vite et que peut-être un bon article de dictionnaire, c'est celui qui s'intéresserait aux articulations entre les différentes branches d'éléments. Alors c'est sur ces indications vectorielles qu'on pourrait certainement montrer ce qu'attend véritablement le philosophe, parce que le philosophe est intéressé par l'extensivité du terme: *ordre de*, *par ordre*, *ordre des perfections*, etc... Il y a une intensité qui l'appelle incessamment. Je ne sais pas si c'est le propre du lexicographe; je crois que le lexicographe en reste plus à la description des usages définis. C'est son rôle et il a à le mettre en relief. Je crois que le philosophe est retenu par une sorte d'appel de valence, qui n'est pas ce qu'on appelle une simplification — je le redis — mais qui est un appel d'intensivité du terme en tant que notion, c'est-à-dire de description de la connaissance véhiculée par les thèmes considérés. Et alors là on passe bien à l'intérieur des 4 lettres de *ordo* et des 5 lettres de *ordre*. On passe bien à l'intérieur de la forme. Et c'est cette intério-

rité de la forme que retiendra l'aspect lexicographique, car c'est cet *ordre* qui continue à retenir le philosophe.

Peut-on dans un dictionnaire dire *ce qu'est* l'ordre? C'est sur la question des sens qu'il faudrait conclure dans un article portant sur des termes philosophiques, sinon dans un dictionnaire de philosophie; mais là on est renvoyé au lexique, car l'*ordre* va être quoi donc? un *ordre des rapports entre les perfections*. C'est une très bonne définition. Mais alors qu'est-ce qu'un rapport? On serait renvoyé ainsi d'un terme à l'autre, avec la possibilité effective d'avoir un système de références qui permettrait, par éclairages successifs, de donner son plein sens à un terme. De même que, dans les vicariances d'*ordre*, nous trouvons chez Malebranche le mot *loi* ou le mot *règle* qui interviennent en permanence, mais avec des options très privilégiées, qui ne sont pas remplaçables n'importe comment, dans n'importe quelle constellation, etc... Malebranche a mis à la clef de son édifice philosophique ce terme d'*ordre*. S'il est la clef de toutes les dispositions architectoniques de l'oeuvre, Malebranche ne nous a pas donné la manière dont il l'est. À côté un auteur a passé son oeuvre à essayer de donner la réponse: Leibniz. Leibniz va avoir pour objectif, quand il étudie *ordre*, de nous dire ce que c'est que l'ordre dans son intensivité, dans son intimité. *Ordre* a ses séries, mais cela ne veut rien dire: *ordre* a ses rapports, mais cela ne veut rien dire. Qu'est ce qu'une série, qu'est-ce qu'un rapport? c'est là que le problème devient intéressant pour les philosophies ordinatoires de la fin du XVII^{ème} siècle. Et Leibniz est celui qui va s'atteler, avec sa caractéristique et avec son *ars combinatoria* à montrer, comme le mot l'indique, dans quels types de combinatoires l'ordre se développe. Là commence un autre aspect du problème combinatoire, avec la fin de l'effort malebranchiste, qui ne peut pas suivre Leibniz dans le domaine où Leibniz s'engage, celui de sa logique universelle, et de ses mathématiques spéciales.

Le philosophe est rejeté hors de lui-même, doit faire appel à des concepts affinés dans un domaine qui n'est pas à proprement parler, celui de la philosophie, au sens strict. Mais alors pourrions-nous étudier Leibniz, pourrions-nous étudier Malebranche, sans nous demander ce qu'est un rapport. Or il y a pour Malebranche des réponses parfaite-

ment expliquées, sur les rapports arithmétiques, sur ce qu'est un *rapport de grandeur* notamment, et sa différence avec les *rapports de perfection*; il y a toute une philosophie du rapport chez Malebranche; il y a aussi toute une mathématique du rapport chez Malebranche, mais elle n'est que proportionnelle, elle n'est qu'arithmétique. Dès 1675, Leibniz porte l'attaque contre une arithmétique de ce genre, purement proportionnaliste, pour l'ouvrir à des rapports analytiques et à des discussions combinatoires. Si notre article est un article général sur *ordre*, il ne peut pas être terminé avec Malebranche, bien entendu. Il va falloir apporter ce qui sera caractéristique dans *ordre*, de l'effort leibnizien ou de tout autre effort, où *ordre* va finir par désigner l'ordre événementiel, régulation de l'historicité elle-même. Le quantitatif se met à atteindre le domaine des grands nombres dans les relations humaines, le domaine des grands nombres dans les relations libres. L'appréciation des probabilités commence avec Leibniz à jouer un rôle qui va s'épanouir avec Cournot. On aurait par conséquent là un apport sur le terme d'*ordre* qui, chez Cournot, va prendre aussi une signification interne considérable et remarquable. Par conséquent et tout compte fait, le philosophe, là non plus, ne doit absolument pas s'enfermer dans sa discipline au sens où on l'a beaucoup trop restreint et doit rester ouvert à l'interdisciplinarité. C'est le propre de vos recherches, comme c'est le propre des nôtres.

Nel pomeriggio del 7 gennaio 1977 è proseguita la discussione sui rapporti di Costabel e Robinet (pp. 279 sgg. e 347 sgg.) e i problemi posti hanno assunto una molteplice valenza metodologica. Gli interventi, riassunti e selezionati, vengono presentati qui di seguito.

QUEMADA — Je crois que dans l'esprit de ceux qui viennent ici en qualité de lexicographes, extérieurs peut-être au coeur du problème mais qui sont des techniciens du traitement des données lexicales, il est impossible d'aborder le problème de l'utilisation optimale des moyens informatiques à des fins documentaires, sans bien définir d'abord ce qu'est la «lexicologie philosophique» dont on nous parle ici? Existe-t-elle? Y-a-t-il une lexicographie qui soit philosophique et une autre qui ne le soit pas? J'ai cru comprendre cela dans l'exposé de Monsieur Robinet, dans la mesure où il parlait du travail lexicographique des philosophes, d'un côté, et de celui des philologues de l'autre. Je vais simplement lancer le débat, si vous voulez bien, parce qu'à plusieurs reprises j'ai constaté au cours des exposés présentés ce matin, des distorsions très sensibles. D'abord pour ce qui touche au contenu des projets, romains et européens en général, ensuite et surtout pour ce qui regarde l'hypothèse de réunir, un jour, un certain nombre d'études lexicographiques élaborées dans des perspectives méthodologiques vagues, à préciser ultérieurement, même si on les sent déjà sous-jacentes. Il semble nécessaire, en premier lieu, de bien préciser comment, à travers des expériences limitées (pour le moment à une oeuvre ou à la production d'un auteur) et au-delà des comparaisons possibles, on envisage de construire «un» lexique «européen».

Deuxième point: il est répété souvent ici que l'on s'inspire des méthodes de la linguistique. Beaucoup certes. Or si nous avons écouté ce matin une excellente leçon de lexicographie que n'aurait pas désavoué

un linguiste professionnel, nous avons aussi été déconcertés par certaines affirmations. Par exemple, la volonté des philosophes de faire autre chose que ce que font les «purs» (?) lexicographes, renvoyant les lexicographes au «formalisme» selon une vue plus que simplifiée des problèmes. Il faut dire, à l'intention de nos collègues philosophes, que le lexicographe d'aujourd'hui est passablement mieux armé que par le passé, ce que l'on ne perçoit pas toujours à travers la variété des travaux sur le lexique et les vocabulaires. (En effet, la jeune lexicologie linguistique permet de mieux théoriser les problèmes et la lexicographie synchronique a aujourd'hui des ambitions scientifiques affirmées). Il est pour le moment moins à l'aise quand il doit parler de lexicographie historique, mais la solution peut être de la considérer comme une superposition de tranches lexicographiques synchroniques, car alors les choses deviennent plus précises et plus rigoureuses. Il est vrai, d'autre part, que certains progrès récents de la lexicographie, impliquant une inspiration fonctionnelle et structurale et faisant une part essentielle aux distributions exhaustives des vocables, ne s'appliquent avec profit qu'à l'oeuvre close ou au discours homogène. Pour donner un exemple différent des préoccupations ponctuelles, citons la nécessaire distinction entre les *mots généraux* et les *termes*. Les *termes techniques* (plus conséquents qu'il ne semble) ne sont en effet saisissables que dans une relation presque directe entre le mot (qui est alors une étiquette) et la chose. Il serait intéressant d'examiner quelle partie du vocabulaire philosophique entre dans cette catégorie. En revanche, lorsqu'il s'agit de *mots généraux*, les concepts référés ne sont cernables valablement qu'en liaison avec les divers autres concepts qui les environnent. D'où l'intérêt d'aborder une oeuvre en synchronie et d'élucider le mot par ses corrélations internes. On ne peut plus regarder le mot *ordre* sans examiner le mot *règle* et en étudier bien d'autres vivant autour et auxquels ils sont liés. La mise à jour de ces liaisons (les liens, dans les exemples cités par M. Robinet), est, bien entendu, plus facile à conduire dans le monde clos d'une oeuvre. Mais lorsque M. Robinet accumule des variantes textuelles, il est certain qu'il prend le risque de brouiller certaines pistes. En fait, chaque réécriture du texte de base peut être considérée comme une oeuvre indépendante dans laquelle *ordre*

vit une étape de son évolution, donc demande une identification spécifique. Etablissant moi-même un programme de dépouillements, je traiterais la première édition comme une oeuvre indépendante de la deuxième, et celle-ci de la troisième, etc. Je ferai pour chacune une concordance distincte. Ainsi le contenu d'*ordre* pourrait être défini en relation avec l'ensemble du discours particulier qui était réellement le sien dans telle ou telle édition du Père Malebranche. A charge, à partir de là, d'établir une vue évolutive de la donnée examinée. Cette démarche permet de déterminer les programmes de dépouillements et ce que l'on exigera de la machine (et les budgets correspondants). Il n'est peut-être pas superflu d'ajouter que l'on aura, à l'égard de l'homogénéité des types de discours, une exigence égale à celle qui concerne les éditions. L'exemple de l'oeuvre de Malebranche est clair sur ce point puisqu'elle comprend aussi bien un discours hyperphilosophique et hyperintellectuel qu'une correspondance et un certain nombre d'écrits plus ou moins improvisés au fil de la plume. Le risque d'une publication traitant, sans distinctions, l'ensemble d'un «corpus Malebranche» est de travailler beaucoup pour associer artificiellement des données qui ne seraient peut-être même pas coordonnables. Ceci pour expliciter ma réflexion initiale et donner une base de discussion sur le thème des «modèles» d'instruments lexicographiques dont souhaitent disposer les philosophes pour pouvoir travailler le plus efficacement possible.

Entre ce que les lexicographes, livrés à leur seule problématique, peuvent proposer et le modèle de dictionnaire philosophique qui nous a été cité ce matin — sorte de squelette où les principales acceptions philosophiques ne sont représentées que par une brève définition généralisante, il y a d'innombrables formules possibles. Une définition claire des objectifs semble un préalable nécessaire. Si, par exemple, la formule précitée (ou une autre voisine) était retenue, l'intervention même des ordinateurs peut être remise en cause. En effet, tous les praticiens expérimentés conseilleraient en ce cas des lectures et des dépouillements manuels sélectifs et rapides qui produiraient l'ensemble documentaire suffisant et adéquat pour le résultat envisagé. L'éventail des possibilités est des plus larges, mais le niveau à choisir n'est jamais arbitraire.

GORCY — Nous avons eu la chance à l'occasion de ce colloque de recevoir de nombreux rapports assortis d'études de caractère statistique qui permettent au lexicographe de disposer d'utiles informations au stade de la préparation de l'article du dictionnaire consacré à *ordo*. Mais il me semble que les informations présentées aideraient plus efficacement le rédacteur de l'article, si elles avaient été dans certains cas affinées selon un point de vue que je qualifie provisoirement de syntactico-stylistique. Et voici deux exemples.

Dans le rapport du Père Busa, intitulé "*Ordo*" dans les œuvres de St. Thomas d'Aquin notre attention est attirée (pp. 110-13) sur le problème des mots grammaticaux conjoints avec *ordo* suivant qu'il s'agit de *et* et *vel* et des particules exprimant l'inclusion, *aut* et des particules exprimant l'exclusion, *non* et *sed* et des tournures exprimant à la fois la négation et l'opposition. Le lexicographe, me semble-t-il, attendrait plutôt un classement fondé sur les mots conjoints révélant la synonymie et sur ceux révélant l'antonymie.

Le deuxième exemple choisi, aborde le problème des termes supplétifs traité par M. Robinet à la page 366 de son rapport sur *Ordo/ordre dans l'œuvre de Malebranche*, problème qui n'a pas échappé non plus à la sagacité du Père R. Busa dans son rapport. Effectivement, d'un point de vue statistique, le problème des items supplétifs est à poser, mais à condition d'envisager aussi le cas inverse, c'est-à-dire, celui où l'item considéré se trouve être répété à plusieurs reprises dans l'énoncé. Si je considère la page 366 du rapport de M. Robinet, j'observe qu'elle contient 11 occurrences de *forme* et 2 items supplétifs de *forme* employés en syntagmes, soit 13 occurrences du mot sur environ 300 mots contenus dans la page*.

En y regardant de plus près, je constate que les occurrences de *forme* se répartissent dans les syntagmes *forme supplétive*, *forme pleine*, *forme propre*, *forme lexicale*, c'est-à-dire dans une syntagmatique voulue par

* L'autore fa riferimento a una pagina dattiloscritta della relazione di A. Robinet che in questo volume corrisponde alla pagina 366, da «Nos relevés d'occurrences...» fino a «de fréquence des formes pleines».

l'auteur et imposée aussi par le genre d'énonciation didactique auquel appartient le texte, et qu'en conséquence l'item supplétif remplit cet office de suppléance non auprès d'un lexème mais d'un syntagme.

Il y aurait donc lieu de faire l'analyse statistique d'une forme du texte en neutralisant au départ les éléments syntactico-stylistiques qui justifient sa redondance dans un contexte donné.

Voilà deux exemples d'affinements possibles des études qui nous ont été présentées et qui offriraient les informations sous une forme plus directement exploitable dans la phase rédactionnelle.

BUSA — Premier point. Le problème de distinguer un secteur ou un terme individuel en les qualifiant de «philosophiques» à l'intérieur d'un lexique général, à mon avis, pourra être étudié seulement quand nous aurons plus de données de texte que nous n'avons aujourd'hui. Par exemple, est-ce que la distinction des auteurs en auteurs philosophiques et auteurs pas philosophiques est au niveau de leur langue ou au niveau de leur discours? Comme M. Costabel le disait ce matin, un même mot peut être employé dans des contextes dont la typologie doctrinale est différente. Est-ce que le mot «ordre» employé dans un contexte d'ontologie métaphysique est «philosophique», tandis que le même mot «ordre» employé dans un contexte de géométrie, il ne l'est pas? A mon avis, il y a là un problème de lexicologie, qui à présent nous est encore trop profond.

Deuxième point. Ce matin M. Costabel a touché un sujet, qui à mon avis est très bien: détecter les corps génétiques, disons les généalogies, entre le secteur philosophique de la langue latine savante et le secteur philosophique des langues modernes qui en sont sorties. Je voudrais souligner l'importance de détecter les connexions entre le dictionnaire — encore souhaité — du latin savant et les dictionnaires des langues modernes. J'y vois une raison supplémentaire pour applaudir au projet de M. Gregory de ramasser un lemnaire général de la langue latine savante: cela se place au coeur même d'un lexique intellectuel européen.

MARION — Je profite de l'occasion pour commenter le dernier point du Père Busa. La question s'est posée, pour nos études cartésiennes, d'établir une correspondance entre un lexique philosophique latin (de Descartes) et un lexique philosophique français (de Descartes).

En effet, pour mener à bien la traduction des *Regulae* que nous avons entreprise d'après le texte critique édité par M. G. Crapulli et grâce à l'index exhaustif du texte latin, j'ai tenté d'établir autant que possible des correspondances strictes, c'est-à-dire bi-univoques entre les termes latins des *Regulae* et des termes français dépouillés automatiquement (*Index du Discours de la Méthode*, terminé par P. CAHNÉ, Ed. dell'Ateneo, Roma, 1977, *indices des Essais* à paraître) ou manuellement (*Correspondance* jusqu'en 1637). J'ai tenté le même travail avec les termes *capax* et *capable* chez Descartes, auteur bilingue, et ses traducteurs (parus dans la *Revue Philosophique de Louvain* 1975, pp. 263-293). Ces correspondances livrent des résultats fort étonnants. Ainsi Descartes utilise-t-il *intuitus*, mais jamais *intuition* (sinon sous la forme *intuition intellectuelle* dans le contexte théologique de la vision béatifique, et ceci dans deux lettres seulement). Ainsi le terme *capax* est-il employé, contre les normes du latin classique avec un gérondif pour correspondre à l'emploi de *capable* suivi d'un verbe. Cet emploi français trahit le visage sémantique: *capable* indique une puissance, non plus une réceptivité. Nul doute que ce type de correspondance d'une langue à l'autre, que ce soit pour le lexique d'un même auteur, ou de plusieurs, ne constitue, comme l'indique le P. Busa, un travail à la fois urgent et fécond.

COSTABEL — Je suis tout à fait d'accord avec M. Quemada et le Père Busa sur le fait qu'il est encore un peu tôt pour entrer positivement dans l'examen de la grave question qui a été soulevée, mais que nous devons l'avoir présente à l'esprit.

BECCO — A mon avis il n'est pas trop tôt pour passer à l'interprétation philosophique avec le résultat informatique, mais il est au contraire grand temps. D'abord pour cette simple raison: à quoi nous servirait l'accumulation des documents traités par l'ordinateur, si personne ne

s'en sert. Il est peut-être intéressant de savoir le nombre de mots de telle ou telle source chez tel ou tel auteur mais il faut passer à l'application philosophique: d'autre part je crois que le grand problème qui se pose vient du fait que, peut-être en tant que mathématicien, vous cherchez une méthode a priori. Il faut peut-être voir les choses dans un sens différent, se rendre compte que la méthode se constitue par la confrontation philosophique aux faits informatiques qui sont exposés devant nous et que, loin d'avoir décidé a priori justement, quelle serait la recherche suivante nécessaire pour nos interprétations, c'est justement à partir de ces premières interprétations que nous faisons, si incomplètes soient-elles, que nous trouverons quelles recherches sont maintenant indispensables.

COSTABEL — Je ne crois pas du tout avoir procédé a priori. Dois-je rappeler ce que j'ai dit ce matin? A savoir que nous sommes partis d'une constatation concrète, précise, de l'indexation automatique sur quelques textes.

Constatation de ce que le nombre des occurrences à considérer était peu élevé. Nous avons simplement postulé qu'il devait en être de même pour les textes non traités de manière automatique et qu'il n'était pas déraisonnable de procéder manuellement. Faute de mieux. Ce postulat n'a pas été contredit par l'expérience. S'il en avait été autrement, je n'aurais pas manqué de le dire, de souligner la difficulté qui en résultait.

Puis-je aussi rappeler que la répartition curieuse que j'avais signalée lors du précédent Colloque concernant les hapax n'était pas le résultat d'une considération a priori? Je constate que, depuis, le type de répartition évoqué me semble avoir reçu le nom de «rafalité» et avoir reçu un domaine d'application beaucoup plus étendu. Je m'en réjouis mais à mes yeux c'est un exemple de plus de ce qu'il est injuste de caractériser la démarche mathématique par l'a priori.

ROBINET — En réalité, c'est le phénomène qui fait que des mots interviennent par groupement assez magique, de loin en loin. Ce phénomène ne caractérise pas seulement le mot *ordre*. Cela peut s'appli-

quer aussi à d'autres types de problèmes, par exemple celui des *hapax*. Et alors vous comprenez bien que le problème mathématique est assez difficile à résoudre. Il faut quand même savoir quelle est la nature des objets auxquels on va appliquer l'analyse dans un cas semblable. Je ne pense pas, si vous voulez, que la manière dont *ordo*, *ordre* constituent des *hapax*, je ne pense pas que ce soit de la même nature que lorsque les *hapax* se réalisent. Pour ma part, pour ce qui est de la différence, je l'accepte, je l'assume dans son plus grand sens et je pense qu'elle est fondatrice en philosophie, et par conséquent de ce côté-là je salue toutes les tentatives qui peuvent être faites pour avancer les recherches dans notre domaine. Deuxième point, sur lequel je voudrais dire un mot: c'est que je ne considérerai pas les moyens dont je dispose ou dont je ne dispose pas pour tirer des conséquences. Ils sont par définition toujours insuffisants, ceci dit ils sont aussi suffisants pour que l'on puisse faire avancer les choses. Troisièmement, les moyens dont je dispose m'ont semblé suffisants pour l'heure, pour mettre au point le palier que je vous ai présenté ce matin. Ceci dit, je voulais montrer à partir d'un arrière-fond documentaire, qui maintenant est considérable, qui comporte — je tiens à vous le dire — l'ensemble des dépouillements électroniques des textes dont je vous ai parlé, et puis bien d'autres qui permettent des comparaisons entre Malebranche et d'autres auteurs, dans des procédures uniformes, c'est-à-dire que les résultats obtenus dans un champ peuvent être comparés aux résultats obtenus dans un autre champ, que d'autre part les fréquences qui sont appréciées, le sont de différentes manières, que les concordances nous sont données dans leur totalité et non pas pour un maigre mot par-ci, par-là, mais dans l'ensemble de leurs sorties qui sont effectuées dans lequel nous prenons, à la demande, les termes que les collègues veulent bien nous demander de consulter pour bien travailler. On se sent en possession d'un arrière-fond documentaire extrêmement solide, qui permet effectivement aujourd'hui de faire des travaux, appuyés — comme je l'ai dit — sur les résultats que nous présente la statistique lexicographique, cette forme qui n'a pas été du tout notre invention, qui est le fait des lexicographes purs, enfin des lexicographes d'une certaine école, et dont j'ai cru en '70 utile de pouvoir nous servir pour avancer

la critique des textes philosophiques et essayer de nous reconnaître mieux. Par conséquent, il y a là une demande d'aide à un champ documentaire extrêmement précis et extrêmement varié qu'effectivement je ne retrouve pas dans certaines autres publications: parfois l'ordre des fréquences s'y trouve, parfois la fréquence absolue dont les mots sont affectés, parfois les fréquences relatives — n'en parlons pas, elles n'existent guère que dans ce genre de dépouillement, qui est le fait de l'Ecole de Saint Cloud —. Ces éléments ont abouti à des concordances qui sont très largement opérationnelles, aussi bien dans telle université que dans telle autre. Par conséquent, il va de soi, aujourd'hui, qu'on se situe à l'intérieur de ce contexte. Ces résultats que m'apporte la lexicographie statistique automatisé, je suis en droit de me demander si je peux m'en servir pour le dépouillement de mes textes, et jusqu'où je peux m'en servir. Le problème est très nettement posé par la nature même de la documentation qui m'est présentée, et j'ai remarqué que cela comportait des indications qui m'ont mis sur des pistes plus ou moins intéressantes, d'enfoncer beaucoup de portes closes par le chemin classique, qui m'ont permis d'apporter quelques nuances, et d'ouvrir de nouvelles portes, ce qui est déjà, si vous voulez, assez consolant. Par conséquent, de ce côté-ci, je répondrais volontiers qu'il ne faut pas non plus ignorer les résultats qui peuvent être obtenus dans ce domaine pour faire comme s'ils n'existaient pas et comme s'il était trop tôt pour analyser ce genre de résultats et se mettre méthodologiquement en face de ces problèmes. Ce point étant bien précisé, je redis que sur les éléments que nous avons depuis cinq ans travaillés et mis au point, avancés et fait aboutir sur l'étude de certaines notions, de certains épithètes etc..., je ne souhaite qu'une chose, c'est que cela se multiplie. Dans ce domaine-là, jusqu'où va l'apport informatique, c'est-à-dire la tentative de l'irruption de la mathématisation en histoire de la philosophie?

Je me tourne vers M. Quemada, en disant que je n'ai jamais été lexicographe, ce qui est un manque de ma part, je le confesse, mais je me trouve métaphysicien relevant de la pire des définitions du métaphysicien français etc..., et dont tout l'habitus est en quelque sorte de consulter *le livre* au niveau de quelques grands textes de la tradition philosophi-

que, et de se demander après d'autres compilateurs ce qu'il signifie ou pas. Pour faire avancer la compilation, je trouve là un instrument qui me met la puce à l'oreille sur bien des questions, sur bien de ces termes que l'on tourne, retourne et que l'on ne cesse de retourner, et alors je me rends compte que les lexicographes là-dessus apportent un certain outil qui m'aide à soupeser les termes par lesquels se conceptualise mon problème. Je les en remercie très chaleureusement et je souhaite même, qu'eux-mêmes me disent où va alors se situer la spécificité de mon langage philosophique.

Je ne trouve pas le langage comme entité déposée dans mon berceau, où il y aurait des formes qui iront voguer dans un certain type de discours, ou un certain autre type de discours. Je rencontre des formes à l'oeuvre dans les ouvrages que je connais comme philosophe. Je leur trouve une certaine allure et je trouve que ces termes me donnent beaucoup de difficultés. Quand j'en viens à utiliser ces procédures, j'essaye de les dénouer grâce à elles; cela me fait effectivement avancer dans le sens de la précision, précision diachronique, précision structurelle, précision qui concerne, pour nous philosophes, la nature notionnelle profonde que ces termes couvrent. Alors le lexicographe a beau jeu de dire que pour lui le terme est quelque chose de plus général qui va jouer dans la variabilité des contextes. Moi je ne l'ai jamais trouvé dans mes contextes, et là je rejoins la demande de Quemada à nos amis romains. C'est que pour faire déboucher un article de ce genre j'aurais effectivement aimé avoir des contraintes supplémentaires. Je pense que cela peut devenir effectivement, peut-être maintenant seulement, l'objet de la réflexion générale à ce sujet, étant donné que l'on voit ce que l'on peut obtenir grâce à ces rapports: comment profiler un article, si que cet article va devenir, comme le rapportait le Recteur Imbs, une lexicographie générale dans laquelle il y aura l'emploi philosophique du terme en sous-chapitres, chapitres spécialisés. Ou est-ce que nous construisons un dictionnaire philosophique à proprement parler où tout le champ de l'article va être philosophique: c'est là une question d'adaptation, je suis bien d'accord. Ceci dit si l'on veut qu'elle soit faite avec une certaine précision et, je dirais pour le philosophe, avec une certaine circonspection, il

va falloir effectivement s'enfermer dans une recherche plus circonscrite. Mais cette clôture encore une fois, n'est pas un décret, elle est une façon d'approcher. Cette façon d'approcher nous montre d'abord qu'à l'intérieur de cette clôture il y a d'énormes mouvements, d'extraordinaires sursauts qui se passent à ce niveau des reliefs lexicographiques.

J'aimerais quand même savoir s'il n'y a qu'un sens général d'un terme que l'on emploie, ou si, alors, nous allons devoir pour le secteur philosophique d'un dictionnaire général, ou pour un article philosophique partiel, faire part au public et à ceux qui nous liront de toute la richesse des sens que peut prendre le terme chez les uns ou chez les autres.

Il y a là quelque chose qu'il nous faudra arrêter et quand je présentais ce matin cette espèce de tentative pour, sur des auteurs voisins du XVII^e siècle, essayer des repérages de superposition des usages, je faisais beaucoup plus appel à une sorte de processus expérimental propre au lexique philosophique pour établir ce lexique philosophique; car d'une définition a priori du dictionnaire pour ma part j'y arriverai, je n'en pars pas.

TOMBEUR — Oserais-je souligner qu'il serait peut-être souhaitable que l'on revienne à l'*ordo* du débat. Tout à l'heure, M. Quemada a posé une question fondamentale qui nous entraîne dans une profonde méditation sur laquelle nous pourrions réfléchir de manière très longue et très approfondie.

J'aimerais répondre à un autre moment à ce qu'avait dit le Père Busa en conclusion. En effet on a déjà commencé le débat sur les questions, mais, pour le moment, autour de cette table, il est peut-être un peu trop tôt pour élaborer et pour continuer cette réflexion; j'ai l'impression que l'on pourrait continuer pendant des heures et aller dans des voies très diverses, sans arriver à des conclusions qui nous satisferont.

QUEMADA — Sauf erreur de ma part, il y a une demi-heure que nous avons déjà conclu: nous avons opté pour des *dictionnaires de discours* qui seuls sont souhaitables et réalisables. Cela me paraît d'une évidence incontestable et devient maintenant très important pour la suite du débat,

parce que nous sommes déjà en train de donner implicitement un certain nombre de consignes et de recommandations pour les modèles d'instruments à élaborer et pour l'utilisation des machines. Si nous sommes bien d'accord là-dessus, il me semble que les propositions techniques qui ont été faites ce matin par M. Robinet, concernant de futures concordances, pourraient être examinées. Je prends un exemple: si nous essayons de suivre des méthodes lexicographiques fonctionnelles, les environnements deviennent essentiels. Aujourd'hui, tous les documents qui nous ont été présentés ne tiennent pas compte des environnements lorsque le vocable est remplacé dans un énoncé par un représentant pronominal, ou lorsqu'un syntagme figé se trouve, par ellipse, remplacé seulement par l'un des éléments du syntagme. Il y aurait donc lieu de «nettoyer» ou de «compléter» pour désambiguïser le texte. Pour aller dans ce sens, est-ce que nos futures concordances ne pourraient pas essayer de le réaliser à la fois de la manière la plus économique (ou élégante, comme on aime à dire en informatique) et la plus utile pour l'exploitation lexicographique? Il faudrait un accord général sur ce point pour suggérer quelques normes.

TOMBEUR — Ce que je disais justement c'est que l'on devrait commencer, d'une manière systématique, une discussion ordonnée suivant les propositions de ce matin, et, si j'ai bien compris c'était M. Berni Canani qui devait commencer, de telle sorte que l'on puisse discuter point par point et le rapport Costabel et le rapport Robinet.

BERNI CANANI — La communication de M. Robinet et son analyse statistique du discours m'amènent à quelques observations d'ordre méthodologique. Même si ces observations s'éloignent du thème *ordre*, elles me semblent utiles pour contribuer à une économie d'efforts dans le traitement automatique du lexique; en effet, étant donné la forte interdépendance des probabilités d'occurrence des mots dans le discours, la seule considération des fréquences peut être extrêmement trompeuse quand il s'agit d'en tirer une signification.

J'illustrerai brièvement quelques techniques parmi les plus intéressantes actuellement disponibles pour une étude quantitative du lexique qui n'introduise pas directement des considérations syntactiques.

Il s'agit de méthodes et d'algorithmes développés dans différents domaines que je n'ai pas l'intention de décrire de façon exhaustive, mais dont je voudrais montrer l'utilité en référence à des problèmes classiques comme la polysémie et la synonymie par rapport à une classe de contextes donnés. Ces contextes peuvent être ceux du mot *ordre* chez les auteurs examinés dans ce colloque, toutes les phrases d'un livre, tous les livres d'une bibliothèque, toutes les définitions d'un dictionnaire, etc...

Il est plausible d'estimer, en accord avec les définitions courantes que deux mots sont d'autant plus proches sémantiquement que les classes des contextes dans lesquels ils reviennent sont plus semblables.

Il est plausible de s'attendre à ce que l'ensemble des contextes d'un terme ayant plusieurs significations puisse se subdiviser en différents groupes, associés aux différentes significations, avec une homogénéité relative à l'intérieur de chaque groupe, et des différences suffisamment marquées d'un groupe à l'autre, homogénéités et différences d'autant plus fortes que la démarcation entre les significations est plus nette.

1) Or, la répartition d'un ensemble d'objets caractérisés par un ensemble de propriétés en groupes éventuellement stratifiés, qui présentent des propriétés formelles correspondant à celles que notre intuition associe à une bonne classification, peut être obtenue automatiquement avec différents critères et algorithmes proposés ou étudiés par des auteurs tels que Régnier, Benzecri, Lerman, Watanabe, Hartigan. Dans notre cas, les objets sont les contextes d'un terme donné, les propriétés sont les mots qui les constituent; un algorithme qui produise comme bonne classification un regroupement déterminé des contextes fournit pour le moins un indice ou un contrôle objectif de la polysémie du terme.

2) Pour en revenir à la synonymie, nous pouvons prendre comme premier indice du voisinage sémantique de deux mots A et B, une mesure quelconque de ressemblance entre les suites des coefficients de corrélation, qui dépassent un seuil fixé, entre les mots A et B et tous les autres mots présents dans un corpus lexical donné. Nous pouvons égale-

ment considérer, à la place des coefficients de corrélation, les probabilités conditionnées de A et B par rapport aux autres mots, ou vice-versa, celles des autres mots étant donnés respectivement A et B. Cet indice peut être étendu à des combinaisons de deux mots et plus mais dans ce cas, pour un volume de données suffisant, la quantité de calculs peut devenir prohibitive, même pour un ordinateur. On peut recourir alors à des fonctions qui fournissent, à partir par exemple des fréquences observées d'un mot X dans les contextes de A et ceux de B, une estimation de la probabilité de X dans les contextes où apparaissent ensemble A et B. Les fonctions d'estimation supposent des hypothèses sur la dépendance ou l'interdépendance des variables en jeu, compte tenu du degré d'intercorrélation entre A et B, que toutefois notre connaissance du lexique peut nous suggérer. Sans ces hypothèses en effet, nous ne pouvons pas, étant donné l'interdépendance des données observées, prévoir, connaissant les fréquences relatives de X dans les contextes de A et de B, sa fréquence relative dans les contextes de AB. Au-dessus de deux ou trois termes, le problème d'une bonne estimation se complique à cause des intercorrélations entre les mots des combinaisons considérées. Il faut dire cependant que, en relation à la moyenne des contextes, l'indice n'est pas justifié pour des combinaisons complexes qui, en accord avec la construction en arbre qu'on associe généralement aux phrases, doivent plutôt être décomposées, et peuvent l'être sur la base des corrélations internes, en combinaisons moins complexes. D'autre part, la détermination d'une distance sémantique entre les combinaisons de mots et pas seulement entre des termes singuliers, est essentielle pour une étude appropriée de syntagmes et, de façon plus générale, d'unités de sons intermédiaires entre les mots et les phrases, unités dont les mots singuliers constituent parfois plutôt des intersections que de véritables composants. L'idée d'unités de sens qui ne coïncident pas avec les mots peut être généralisée, ou mieux, on peut penser à des unités de sens comme à des constructions abstraites, qui ne sont pas nécessairement identifiables ni avec des mots, ni avec des groupes de mots; et cette abstraction nous amène à une autre expression quantitative de la synonymie.

3) Depuis une cinquantaine d'années, ce qu'on appelle l'analyse factorielle est largement diffusée dans le domaine de la psychologie expérimentale: développée initialement par Spearman et Thurstone, elle voulait expliquer les corrélations entre les différentes capacités ramenées à l'idée d'intelligence. La méthode consiste à tirer de la matrice des coefficients de corrélation existant entre un certain nombre de variables (par ex. les diverses performances mesurées par un test) des facteurs communs à toutes ou à certaines d'entre elles, pour attribuer ensuite à ces facteurs les co-variances observées parmi les variables. Ainsi par exemple, selon les modèles adoptés, les diverses performances mesurées par des tests seront vues comme les résultantes d'un facteur général commun et d'aptitudes spécifiques, ou d'un nombre limité de facteurs qui interviennent avec des poids différents pour déterminer les données observées, ou encore comme un échantillonnage sur un grand nombre de facteurs élémentaires.

L'utilisation de ces méthodes, avec bien sûr les adaptations nécessaires, dans l'étude du lexique, me semble tout à fait naturelle. Aux applications d'un test correspondent les contextes, aux performances les occurrences des mots; les facteurs que nous cherchons sont unités de sens capables d'expliquer les corrélations observées entre les mots. Selon les niveaux d'analyse, les facteurs isolés peuvent constituer un contrôle objectif des unités de sens postulées par la linguistique componentielle, ou représenter des sortes de thèmes dont l'articulation nous reporte aux propriétés formelles déjà mentionnées d'une bonne classification. Ainsi, pour la synonymie et la polysémie, nous aurons des mesures exprimées en termes de facteurs, avec l'avantage, par rapport aux premiers indices considérés, de tenir compte dans les coefficients associés à chaque mot, justement à cause de la façon dont ils sont construits, non seulement des co-occurrences d'autres mots, mais aussi de tout le corpus lexical sur lequel nous opérons. Cette dernière observation justifie l'intérêt d'une autre technique, différente, mais liée aux précédentes.

4) Reprenons la notion de synonymie: deux mots sont d'autant plus semblables que les classes de contextes dans lesquels ils apparaissent séparément sont semblables, et deux contextes sont d'autant plus sem-

blables qu'ils ont plus de mots en commun. Un complément, toutefois, est nécessaire: deux contextes sont d'autant plus semblables qu'ils ont plus de mots en commun et que les mots qui les distinguent sont plus semblables: la distance sémantique entre deux mots renvoie ainsi à un corpus lexical plus ample que celui formé par leurs contextes.

Considérons la matrice formée par tous les contextes dont nous disposons, par exemple toutes les phrases d'un livre, une fois les formes lexicales lemmatisées et les formes grammaticales éliminées. Les lignes de la matrice représentent les contextes, les colonnes les lemmes, la présence d'un lemme dans un contexte est indiquée par un «un» dans la case correspondante. Par simplicité nous ne comptons qu'une seule fois les lemmes qui se répètent dans un même contexte, mais cette restriction peut être éliminée. Il existe différents algorithmes (Cuthill Mc-Kee, Gibbs-Poole-Stockmeyer, Mc Cormick-Deutsch-Martin-Schweitzer, Korfhage) qui produisent, à travers des permutations des lignes et des colonnes de matrices de ce type, une concentration des «un» autour de la diagonale. Avec la réduction de la bande diagonale, on tend à réduire au minimum la distance maximum entre lignes et colonnes qui ont au moins un élément commun; dans notre cas, on tend à rendre minimale la distance maximum entre les contextes qui ont en commun au moins un lemme et en même temps entre des lemmes qui figurent ensemble dans au moins un contexte. La distance sémantique des lemmes et des phrases, sera exprimée par la distance physique entre les colonnes et les lignes correspondantes dans la matrice obtenue avec l'algorithme. Deux contextes seront d'autant plus proches qu'ils ont plus de lemmes en commun et que les lemmes qui les distinguent sont plus semblables; deux lemmes seront d'autant plus proches qu'ils figurent plus souvent ensemble et que les phrases où ils figurent séparément sont plus semblables et ainsi de suite. Et c'est tout le système qui intervient sur la détermination du résultat. Les synonymes sont nécessairement rapprochés en fonction de la ressemblance de leurs contextes, et les composants d'un syntagme à haute fréquence le seront encore plus, comme s'ils représentaient le niveau le plus fort de la synonymie, avec la dissolution du sens associé à chacun d'eux séparément. L'algorithme ne procède pas à une

classification, mais à une sorte de pré-classification; les régions identifiables dans la matrice et la dispersion à l'intérieur des colonnes et des lignes sont un indice important de la polysémie, et de l'articulation du contexte. Si l'on pense que pour quelques milliers de données ces algorithmes demandent quelques minutes d'élaboration, l'intérêt d'une telle expérience sur le lexique est, me semble-t-il, indéniable.

J'ai mentionné rapidement quelques lignes de recherche qui me semblent très prometteuses pour l'étude quantitative du lexique. Pour conclure, je voudrais faire trois observations:

— La première est que le lexique est sans aucun doute un objet privilégié pour l'application des techniques dont j'ai parlé puisque pour le lexique, contrairement à d'autres domaines, nous avons déjà par ailleurs une somme imposante de connaissances directes et organisées.

— La deuxième est que ces techniques me semblent plus importantes pour leurs rapports réciproques que prises séparément: en effet, elles présentent des affinités telles qu'elles font supposer une unité substantielle des problèmes sous-jacents, problèmes qui tournent autour de la récupération de la morphologie à travers le nombre, ce qui constitue sans doute l'aspect le plus important des dernières années de recherche.

— La troisième est que, avec l'adoption d'instruments relativement sophistiqués, il devient sans doute possible non seulement d'essayer de mesurer des choses que, de quelque façon, on connaît déjà, mais aussi d'apprendre des choses nouvelles sur le langage et ses articulations.

TOMBEUR — Je voudrais d'abord parler du rapport du Père Costabel, et de ce que nous a dit ce matin M. Marion. Je vais simplement noter, sans plus y insister, on en a déjà suffisamment parlé, que moi non plus je ne comprends pas le rôle joué par l'informatique dans le rapport qui a été présenté; je m'interroge sur ce minimalisme informatique. Cela me paraît assez étonnant de voir faire des opérations manuelles de concordances ou de recherche de co-occurrences. Mais je pense que l'on en a suffisamment discuté déjà précédemment pour que je n'y insiste plus. Ce qui me met beaucoup plus mal à l'aise, c'est le problème de l'inter-

prétation et je crois que nous sommes là beaucoup plus au coeur du débat. L'interprétation qui demande, comme première exigence, le respect du donné linguistique. Ainsi par exemple *ordinari* placé sous *ordo*, dans le rapport présenté, ainsi que *ordinandi*, pouvait être gênant d'autant plus que il y avait déjà un lemme *ordino*. Mais c'est surtout ce que nous a dit M. Marion qui m'a mis mal à l'aise. A plusieurs reprises, à propos du contexte 26, il a parlé du «regard de l'esprit» pour *mentis acies*. Je ne voudrais pas insister, mais traduire, à chaque coup, *mentis acies* de la sorte me paraît un peu rapide. A-t-on suffisamment vu d'autre part que *acies* est le sujet de *est convertenda* qui est un adjectif verbal? A-t-on noté la valeur de *aliquam* dans *aliquam veritatem*? Mais ce qui me paraît beaucoup plus grave, c'est l'interprétation, toujours pour cette même phrase, de ce contexte *in ordine et dispositione*. On nous dit que c'est finalement une figure de style et qu'il faut comprendre *in dispositione ordinis*. Et on renvoie comme preuve à un contexte 36 où nous lisons: *ad quae invenienda tota methodus in hoc ordine disponendo consistit*. On a traduit sans hésiter *ordine disponendo* par «la disposition de l'ordre». Or, je vois que le mot stylistiquement principal c'est *ordo* et je constate, deuxièmement, que *disponendo* est un passif. Je me demande si la distinction qu'on a établie entre l'ordre qui est règle et l'ordre qui est l'effet de la règle n'est pas à rapprocher du jeu existant entre l'actif et le passif. En ce qui concerne les mots *in hoc ordine disponendo*, je pense que l'on ne peut pas, sinon il faudrait en tout cas prouver le contraire, on ne peut pas mettre l'accent principal sur le verbe *disponendo* qui est un déterminant. C'est un mot qui se rapporte à *ordine* et qui est au passif. On voit là l'importance fondamentale de l'observation des mots. Chacun a sa morphologie et il faut faire en tout premier lieu une analyse morphologique puis une analyse syntaxique et stylistique. En ce qui concerne l'*ordo rerum enumerandarum*, on a cité ce texte pour dire que l'ordre dépend du jugement de chacun. C'est le contexte 35 qui contient cette expression. Or, il ne s'agit pas ici de *ordo*, mais de *ordo rerum enumerandarum*. De même, plus loin, c'est dans le rapport même qui nous a été présenté, à la page 309, sous le titre «disposer l'ordre lui-même», on nous dit qu'il s'agit bien là des co-occurrences de

l'ordre lui-même, et je lis dans le texte *talem ordinem observare statui*. Alors, vous voyez, je pense que pour tout cela il faut être extrêmement rigoureux. C'est précisément là que se trouve l'avantage du recours à l'informatique, l'informatique poussée jusqu'au bout, c'est-à-dire intégrant les analyses; quand ces analyses ne peuvent pas être faites automatiquement, ou tout à fait automatiquement, on les fait semi-automatiquement ou manuellement. Il est fondamental d'accueillir les faits et de les analyser avec extrêmement de rigueur. Une dernière chose quant au rapport du Père Costabel et de M. Marion. Le Père Costabel a dit à la fin de son intervention: il y a aussi le sens de rang; vous avez relevé ce sens comme un sens dont on n'avait pas encore parlé et vous y avez insisté.

Or, je me demande s'il ne faut pas, précisément, renverser les choses, et j'en viens, une fois de plus, à un problème de méthode. J'ai eu l'occasion de souligner ici-même, il y a deux mois, combien ces problèmes méthodologiques sont toujours les plus obsédants, les plus importants. Je veux en effet souligner que l'analyse sémantique doit être entreprise après l'analyse formelle, et je retrouve là cette déclaration de Wittgenstein: «ne cherchez pas le sens d'un mot, regardez plutôt l'emploi qu'on en fait». Il faut dès lors multiplier les points d'observation, en donnant notamment la possibilité de ranger les diverses attestations d'un vocable selon les multiples connotations qui le caractérisent. Un des points d'observation est précisément l'origine du mot. Je suis frappé à cet égard, mais cela m'a peut-être échappé, que l'on n'ait pas mentionné dans les rapports de dictionnaire étymologique. Or je lis dans le dictionnaire étymologique d'Ernout-Meillet que *ordo* désigne d'abord l'ordre des fils dans la trame, et, dans la langue commune, «rang». C'est de là qu'il faut partir. Les autres sens vont finalement s'articuler autour de ce noyau de départ, c'est-à-dire prendre une couleur spéciale par rapport à cela. Je retrouve par ailleurs ici la réflexion sur la spécificité du langage philosophique; je me demande s'il ne s'agit pas d'un langage qui prend surtout une couleur spécifique et si la spécificité n'est pas dans cette coloration. On avait relevé en finale le sens de rang; je voudrais inverser le problème, commencer par observer, notamment, le

mot en son étymologie: là je trouve le sens de rang qui pourrait être à la base de mon observation textuelle.

En ce qui concerne le rapport de M. Robinet, ce qui m'a gêné dans ce rapport écrit, puisque c'est de cela que nous discutons, aussi bien d'ailleurs que dans ce qui nous a été présenté ce matin, c'est l'organigramme des démarches informatiques. Je ne voudrais pas y insister; on pourrait cependant, si certains le désirent, y revenir. Je crois qu'il n'y a pas lieu non plus d'insister sur le problème de la nécessité fondamentale de l'analyse; je pense que M. Robinet sera d'accord avec moi pour souligner l'insuffisance d'un simple regroupement de formes.

Cette insuffisance apparaît d'autant plus quand on se livre à un calcul de coefficient de dispersion des formes. Il est clair que ce calcul n'a de sens que s'il y a eu une analyse préalable; il doit y avoir en tout cas deux types de tableaux, l'un comportant la distinction des formes, l'autre la distinction des formes lemmatisées.

Le dernier problème que je désire poser est celui de la non-répétitivité, qui a également été repris par M. Quemada tout à l'heure. J'ai noté, là aussi, un mot de M. Robinet: il faudrait «récrire le discours» (je pense que je vous cite littéralement) «et le décompte deviendrait parfait»; je réagis en disant «et le décompte deviendrait faux». Je crois qu'il y a là un problème extrêmement difficile, qui souligne par ailleurs l'importance des relevés généraux, c'est-à-dire des relevés de vocabulaire qui ne concernent pas les seuls textes philosophiques, les textes de technique ou de littérature spécialisée, mais des relevés incluant toutes sortes de textes de telle sorte que l'on puisse réellement disposer des mots clés d'un texte, puisque la définition statistique d'un mot clé, c'est un mot qui a un coefficient d'occurrences plus élevé que la norme. Or, pour disposer de la norme, il faut avoir un champ d'observation infiniment vaste. En ce qui concerne le remplacement des pronoms, on retrouve le problème de l'analyse stylistique. Je crois qu'en tout état de cause, il faudrait parvenir à déterminer les règles stylistiques. Je pense dès lors que l'on ne peut pas être d'accord avec votre formulation, et je crois que pas mal de linguistes ne le seraient pas. Il est évident qu'il faut

tenir compte des règles et des usages, comme celui en français de pas répéter deux fois le même mot; mais cela va beaucoup plus loin.

ROBINET — Est-ce que l'on pourrait laisser le problème de la réécriture, pour s'entretenir là-dessus à un autre moment de notre rencontre, parce que, effectivement il pose toute la question de la propédeutique philosophique à venir et il rejoint fondamentalement les tentatives leibniziennes. Il y a un problème qui est extrêmement important et, je le reconnais, je ne suis pas du tout armé pour le résoudre. Alors vous permettez, deux remarques, l'une concernant l'information de M. Berni Canani tout à l'heure. Il est exact que, ce matin, quand je vous disais qu'il y avait, en somme, trois murs auxquels nous nous heurtions, et qu'il faudrait tenter de les passer dans ce que j'appelais la seconde génération de recherche, eh bien, j'ai laissé pour compte les invendus de nos publications: il faudrait revenir sur ce que je vous avais présenté, voilà trois ans, qui était des sorties factorielles obtenues avec l'aide des procédures basées sur les travaux en cours. Il y a là, effectivement, tout un contexte sur lequel, pour ma part, je ne suis pas revenu. Je sais que dans le groupe de Saint-Cloud on y est revenu et on a continué à y insister, et votre intervention de tout à l'heure, pour ma part, m'a beaucoup plu, parce que, effectivement, elle nous donne un modèle de ce à quoi nous pourrions aspirer pour trancher les reconnaissances automatisées des homographies ou des polysémies. C'est extrêmement intéressant. C'est extrêmement difficile à mettre en marche et, il y a trois ans, je vous avais présenté une première sortie qui était, si vous voulez, purement expérimentale; elle avait été faite sur des textes très condensés et très meurtris, sur des textes que l'on avait présentés comme tests plutôt qu'autre chose. Il est évident que, par les procédures de corrélation et d'intercorrélation, on peut arriver à dégager des sortes d'*unités de sens* qui sont en quelque sorte indépendantes des signes que nous utilisons. Il y aurait là une démarche extrêmement intéressante et que le philosophe ne peut que saluer avec grand plaisir. Le deuxième point concerne l'intervention de M. Tombeur et m'aide à reprendre le problème de la spécificité de ce langage philosophique. C'est dans un but purement éditorial que je m'étais

lancé dans ces travaux: composer les *Index des Oeuvres Complètes* de Malebranche. Je m'étais demandé tout de suite, si effectivement le langage philosophique avait une certaine spécificité.

C'est Quemada qui m'a permis de répondre oui tout de suite, qui avait fait ces dépouillements, hélas trop peu connus, sur le théâtre classique du XVII^e siècle, c'est-à-dire, il y avait du Racine, du Corneille et plusieurs autres auteurs de ce genre. Donc, Quemada, par les procédés, disons automatisables de l'époque qui étaient de simples machines mécanographiques, nous a purement et simplement et sans appareil, présenté les résultats concernant la tragédie classique où l'on finit par apprendre que c'est un ensemble de 15.000 mots, que, dans ces 15.000 mots, il y a 1.500 formes différentes: voilà la définition que je vous donnerai lexicographiquement de la tragédie classique. Les dépouillements de Quemada faisaient sauter aux yeux des néophytes en la matière, que les tableaux des fréquences qu'il nous alignait, n'avaient strictement rien à voir avec les premiers tableaux de fréquences de PIM '71 que je sortais à ce moment-là, pour des petits textes de Malebranche sur lesquels je me faisais la main. Il y avait donc un problème qui était posé à ce niveau, et je dirais peut-être même qu'au niveau des unités fonctionnelles des formes, ce n'est pas du tout les mêmes dispositions... Donc il y a quelque chose qui doit jouer pour ces clivages.

Est-ce que quand on a le mot *ordre* chez Racine, on se trouve devant le même type de problème que lorsqu'on a le mot *ordre* chez Descartes, chez Leibniz et chez Malebranche? C'est cela qui me pousse à chercher la différenciation, et à voir comment nous pourrions parvenir à la dominer. Troisième point. En conséquence des remarques qui ont été faites tout à l'heure sur ces interventions de coefficients d'ensembles, nous avons maintenant totalement abandonné la distinction entre formes fonctionnelles et formes lexicales, pour des raisons qui d'ailleurs avaient été critiquées voilà déjà trois ans ici, et qui font que le rassemblement de formes dites fonctionnelles était, à l'époque de la préhistoire de nos travaux, purement opérationnel. Je visais à mettre en ordinateur — nous n'avions pas encore des ordinateurs de capacité suffisante — les formes les plus usitées, et c'est uniquement cette disposition opération-

nelle qui nous avait conduits à ce partage. Aujourd'hui, dans les publications que l'on a pu faire de notre côté, on a évité d'utiliser cette distinction, bien d'accord là-dessus avec Lafon qui était le mathématicien de l'opération, et qui, par contre, nous permettait d'obtenir, sur les coefficients relatifs d'ensembles, des résultats qui autorisent effectivement la comparaison.

Il y a là un élément qui est extrêmement intéressant, mais je vous signale que pour l'heure, la distinction entre fonctionnel et lexical était vraiment trop arbitraire et trop fluide pour que l'on puisse lui donner un contenu; tous les termes doivent être sur le même plan à cet égard, et c'était uniquement pour des raisons opérationnelles que cette distinction a été effectuée.

ARMOGATHE — Sur la question de M. Tombeur, je dirais qu'il y a là un problème important, celui des figures de style qui ne sont pas directement repérables par une lecture automatique. *Dispositio* est formellement synonyme d'*ordo* dont l'article-type est, entre parenthèses, *dispositio, mensura*; dans le *Thrësor de Nicot* *ordo* a pour définition *dispositio*: il s'agit, dans le cadre de l'expression *in ordine et dispositione*, de quelque chose que seule une connaissance habituelle de la langue de l'auteur lui-même permet de sentir, à savoir une *copia dicendi*; c'est bien *in ordinis dispositione* qu'il faut lire derrière ce redoublement d'expression. Pour le recours au dictionnaire de Meillet, nous n'avons pas voulu prendre comme point de départ ce qui pourrait être un point d'arrivée du colloque. Nous nous en sommes tenus aux dictionnaires du XVII^e et XVIII^e siècle et à la langue de Descartes. Le *rang*, du reste, apparaît dès le dictionnaire du XVII^e siècle dans notre rapport, et là Rochefort parle de rang à propos d'*ordo*. Simplement, dans l'exemple que M. Costabel a donné, c'est dans le *Compendium musicae*, la série de sens particuliers que nous avons relevée page 305, le rang au sens de *colonne* dans les figures qui accompagnent le texte, mais aussi le sens technique de *gamme* qui ne peut guère se comprendre que par une lecture d'ensemble du texte et aussi l'ordre qui est possible pour tous les modes de musique: il s'agit là d'une série de sens techniques qui n'apparaissent que dans un seul texte,

le *Compendium musicae*, et donc que nous n'avons pas cru pouvoir relever, sinon en annexe, dans un article d'ensemble sur le mot.

ROBINET — Je me permettrais, M. Le Président, de dire à tout le monde, que j'ai reçu de la part des organisateurs un rapport du Père Busa (cf. pp. 59 sqq.) de première importance concernant les résultats que nous avons présentés, et qui étudiait avec toutes ses capacités et sa finesse les résultats que nous avons obtenus. Je pensais qu'on allait partir de là dans mon for intérieur, parce que c'est évidemment là qu'il y a la pierre de touche. Les remarques du Père Busa me sont parvenues avec votre rapport. Je serais très heureux que le Père Busa reprenne l'essentiel parce que je crois que nous pourrions en discuter utilement pour l'ensemble de nos collègues.

BUSA — Les points principaux que j'ai soulignés dans le rapport de M. Robinet, sont les suivants:

a. la valeur de l'étude des supplétifs. Parmi les 4873 contextes du mot *ordo* que nous avons analysés dans St. Thomas, il y en a 430, c'est-à-dire presque le 10%, où un ou plusieurs supplétifs sont expressément indiqués comme tels par le texte. Mais il ne faut pas même oublier l'autre type de «supplétif»: quand le mot-clé est sous entendu.

b. la valeur de l'étude des corrélations des mots et, à son intérieur, de la définition du «syntagme proprement dit».

c. la valeur de l'étude de la vicariance, comme étude du système conceptuel ou des champs notionnels.

d. le problème posé par l'article lexicographique type: est-ce qu'il faut ou ne faut pas y introduire la tranche du système philosophique de l'auteur dont le mot-clé est le protagoniste?

GRILLI — Ce que j'avais à dire, dans la mesure où il y avait quelque chose d'intéressant à dire, M. Tombeur l'a déjà dit et, je l'avoue, bien mieux que moi. Je voudrais seulement ajouter un détail à propos de ce que M. Robinet a dit aujourd'hui au sujet de certains éléments qui peu-

vent faciliter notre interprétation. C'est avec beaucoup de prudence qu'il faut procéder, parce que je voudrais, du moins au point de vue du philologue classique, que l'interprétation soit toujours la plus objective possible, car souvent nous glissons dans le subjectif. Certains problèmes sont sûrement bien vus; par exemple, c'est à juste titre que M. Robinet met en évidence l'emploi de l'italique dans certains cas: il s'agit là d'un emploi expressément voulu par l'auteur. En ce qui concerne le problème des majuscules, je pense que la question est bien plus complexe, parce que, au fur et à mesure que l'on s'avance dans le siècle et qu'on avance aussi dans la connaissance des problèmes de l'orthographe baroque, on voit dans les documents écrits à la main et dans les textes imprimés que l'usage de la majuscule est quelquefois bizarre. On ne peut pas, je crois, se fier à l'usage des majuscules dans les éditions successives de Malebranche sans examen préalable de l'emploi de ces mêmes majuscules dans l'écriture courante.

Ce petit exemple montre la nécessité d'examiner ces problèmes avec beaucoup d'attention pour ne pas tomber dans des fautes d'interprétation subjective.

QUEMADA — Les points qui ont été présentés par le Père Busa mériteraient sans doute maintenant une nouvelle discussion, mais j'ai le sentiment que beaucoup de nos collègues présents vont s'exprimer là-dessus. Je relève donc seulement un point: l'immense problème de la lexicalisation, c'est-à-dire de la cohésion syntagmatique des unités ou lexies complexes. Les principes de délimitation ne sont clairement exprimés par aucun des travaux qui nous sont proposés. Il est vrai que cela n'est pas facile, mais tant que le problème ne sera pas résolu, nous nous heurterons à une difficulté considérable. Tous ceux qui ont parlé ici d'approche quantitative en préalable au travail lexicographique proprement dit ont montré, sans s'en douter parfois, l'incohérence liée à ce problème. D'un côté, ils dénombrent des *formes* toujours «simples», mais ils en appliqueront les résultats à l'élaboration d'articles consacrés fréquemment à des *unités lexicales complexes* sur lesquelles les données numériques font défaut. Cette question importante mériterait davantage

de concertation; elle est reconnue, bien sûr, par tous ceux qui essaient de faire de la lexicométrie en France, mais elle reste non résolue.

DELATTE — Je voudrais dire que nous avons réalisé au L.A.S.L.A. un programme d'analyse morphologique automatique du français contemporain avec levée automatique d'ambiguïté. Ce programme résout les ambiguïtés formelles de la langue. Il est d'une grande complexité, car il comporte près de 1.000 instructions et il fonctionne parfaitement bien.

IMBS — C'est en qualité de trésorier de la langue française, de façon un peu prétentieuse, que je voudrais — pas du tout en tant que Président, mais en tant que membre de ce colloque — donner un témoignage sur la pratique, qui n'a qu'une valeur empirique, mais qui vient peut-être aider nos collègues philosophes à résoudre quelques uns des problèmes qui ont été soulevés ce matin. Le premier est le moment le meilleur auquel va intervenir l'utilisation de l'informatique dans le travail du lexicographe. Je voudrais vous dire simplement ce que nous faisons à Nancy pour notre dictionnaire qui n'est pas un dictionnaire de la langue philosophique, mais de la langue générale, dans laquelle nous mettons aussi des emplois techniques! Au point de départ de notre travail, il y a toujours une réflexion sur une documentation non-automatique. Tous nos rédacteurs reçoivent une photocopie des articles les plus importants, qui ont paru sur ce mot avant nous. C'est donc une enquête d'ordre philologique concernant aussi bien les articles des principaux dictionnaires sur tel mot, que la bibliographie des études qui ont été faites. C'est sur la base de cette première enquête, avant de consulter des documents automatisés, que nous construisons, nous bâtissons un plan de l'article, un plan qui essaie de dégager les principaux emplois sémantiques de ce mot, quand il s'agit d'un mot polysémique bien entendu.

Ensuite, une fois que l'on a ainsi esquissé un plan qui essaie d'être meilleur que tout ce que nous avons trouvé avant nous, nous consultons les concordances. Elles sont constituées de trois lignes, dans lesquelles le mot se trouve au milieu; il y a donc, de part et d'autre, une ligne et de-

mie qui permet de le situer dans un contexte très large qui peut être étendu jusqu'à un contexte de dix-huit lignes que le rédacteur peut demander, si le contexte de trois lignes ne lui suffit pas.

Il peut aussi, dès ce moment, consulter ce que nous appelons des listes de groupes binaires qui donnent des contextes à gauche, et des contextes à droite, de plusieurs mots qui lui permettent, donc, de déterminer des syntagmes. Bien entendu, il y a des comptages, non des comptages statistiques, mais des comptages qui lui permettent de voir quels sont, à une unité ordonnée, dans une période de quinze ans, par exemple, les syntagmes les plus usuels et qui sont sur le point de la lexicalisation. Quels sont les problèmes qui se posent à ce moment-là?

Le rédacteur constate qu'il y a dans la tradition lexicographique ou lexicologique qu'il avait sous les yeux, qu'il avait à sa disposition, des sens qui ont disparu ou qui sont simplement des sens d'invention lexicographique, ou bien des sens qui n'ont pas encore été inventoriés jusque là et il peut illustrer aussi, — notamment comme nous avons des sources très variées, par exemple, des textes d'origine littéraire, des textes d'origine philosophique, des textes d'origine technique — quelles sont les différentes acceptions que le mot peut prendre dans tel milieu technique donné, alors que le mot en réalité appartient aussi, comme par exemple le mot *ordre*, au vocabulaire général. Alors, vous voyez, c'est un système de comparaison entre la tradition lexicologique et lexicographique et les apports nouveaux (qui restent encore très grossiers) que nous fournissent nos documents d'informatique, à savoir d'une part les concordances de trois lignes ou de dix-huit lignes et, d'autre part, les états de groupes binaires. Alors à ce moment-là, le travail est déjà prêt, largement avancé, mais il reste une troisième étape très importante qui est celle de la définition. L'étape de la définition des différents sens est l'étape dans laquelle on va marquer les nuances, les nuances de niveau de langue. Est-ce que le mot appartient à la langue familière, est-ce qu'il appartient à ce qu'on appelle la langue littéraire ou poétique, ou à la langue populaire, ou est-ce que c'est un mot argotique? Le rédacteur a besoin alors de consulter à nouveau l'ordinateur, mais cette fois-ci sur un programme beaucoup plus affiné, dans lequel nous interrogeons l'ordinateur pour les

sens les plus fréquents, pour les mots les plus fréquents, sur un certain nombre de contextes. Il y a d'ailleurs toute une technique dans laquelle je ne voudrais pas entrer, grâce à laquelle nous pouvons nous procurer, par l'ordinateur, des indications beaucoup plus raffinées que ce que nous avons trouvé dans les étapes antérieures. Et ce n'est qu'après cette troisième consultation que l'ordinateur a terminé son rôle, et que l'article recevra la forme finale. En d'autres termes, pour nous le problème n'est pas de savoir à quel moment nous consultons l'ordinateur, mais le problème est celui-ci: nous avons à dialoguer constamment avec l'ordinateur; c'est un problème d'alternances qu'il y a, alternances entre le travail du type artisanal, qui est en réalité un travail cérébral, et la consultation de l'ordinateur. L'idéal pour nous est — et nous sommes en train de le faire — que chacun des rédacteurs chez nous apprenne à consulter directement l'ordinateur, à l'interroger directement, c'est-à-dire à devenir programmeur, mais programmeur, vous voyez, pour la phase finale, dans laquelle le travail collectif que nous faisons peut être affiné davantage encore. Vous voyez, il y a donc alternance et d'autre part affinement progressif du travail que nous demandons à l'ordinateur et voilà quelle est la solution empirique à laquelle, avec une dizaine d'années d'expérience, nous sommes arrivés. L'ordinateur donc rend toujours service, mais ne peut pas rendre tous les services: il ne rend service qu'à la condition qu'il y ait ce dialogue permanent entre un cerveau qui pense et un cerveau qui sait dialoguer avec une machine. Alors, deuxième point que je voudrais développer rapidement. J'ai fait distribuer ce matin un petit texte que j'ai fait très rapidement à votre intention, à l'intention des philosophes. C'est un travail de lexicographe qui n'est que lexicographe. J'ai essayé d'appeler cela «essai d'analyse sémantique du mot *ordre* en français moderne». Voici ce que j'essaie de montrer dans ce petit exposé, tableau que j'ai sous les yeux.

J'essaie de démontrer plusieurs choses qui me paraissent être le service que le lexicographe qui n'est que lexicographe peut rendre à des lexicographes qui sont, aussi, et d'abord, des philosophes. La première est ceci: vous êtes tous des lexicographes qui travaillent dans le champ de l'histoire. Alors je prétends et là je sais que je vais rencontrer probable-

ment des protestations quasi unanimes, je prétends qu'on ne peut faire de la lexicographie historique, qu'à condition d'avoir fait de la lexicographie synchronique actuelle. Ceci est un point qui est acquis déjà depuis fort longtemps chez les historiens qui pensent que l'on ne peut interpréter le passé qu'à travers une expérience historique et sociologique contemporaine. C'est là que nous faisons l'apprentissage de lexicologue, et de lexicographe: pour cette simple raison, que l'on ne peut analyser sérieusement, que l'on ne peut faire son apprentissage sérieux que sur une langue que l'on sent. Or, on ne sent jamais aucune langue aussi bien que celle que l'on parle et celle sur laquelle on peut réfléchir, parce que l'on peut constamment contrôler cette théorie avec sa pratique et celle de son entourage. Alors donc, j'ai, exprès, choisi l'analyse du mot *ordre* en français actuel, parce que là j'ai le sentiment que, tout en me documentant et en construisant un système, je peux le contrôler et le faire contrôler par mon entourage. Alors, ensuite, bien entendu lorsque vous étudiez la langue d'un auteur du XVII^e siècle, vous vous demandez, après cet apprentissage préalable, comment vous pouvez retrouver les conditions d'une sorte de contemporanéité absolue de l'auteur ou des auteurs que vous étudiez.

C'est la méthode d'imprégnation: nous familiariser pendant de longues années, ou pendant de longs mois, avec un texte, sans aucune prétention scientifique, simplement en nous posant vers le contemporain et en faisant entrer en nous les idées qui ne sont pas les nôtres et les nuances qui ne sont pas les nôtres.

Les pédagogues, aujourd'hui, vous les savez, ne parlent que de cela: la bonne pédagogie c'est une pédagogie de l'imprégnation de langue. Et pour un texte de Descartes ou un texte de Malebranche, je pense qu'on n'a le droit de l'analyser et, à plus forte raison, de le formaliser, qu'après l'avoir lu et presque en le sachant par coeur. On devrait pouvoir parler Descartes et parler Malebranche, avant de se permettre de l'analyser, de l'étudier et de l'introduire dans une machine. Tout cela me paraît capital.

Alors, ce que maintenant l'informaticien sait de plus que les artisans d'autrefois, c'est que cela ne suffira pas, et qu'il a besoin de contrôler

ensuite, par la machine, ce qu'il croit avoir deviné. Il accepte d'avance d'être mis en cause par la machine, et ceci me paraît absolument capital. Vous voyez donc, il aura fait son analyse. Moi aussi j'ai essayé de faire mon analyse du mot ordre. Ensuite j'ai affronté Pascal. Je vous en parlerai rapidement demain. Mais je sais maintenant, à peu près, ce qui n'est pas chez Pascal, mais qui se trouve dans le mot ordre moderne, et je sais ce qui est dans le mot ordre moderne et qui était déjà annoncé par Pascal. Par conséquent j'ai un instrument de comparaison et cela me paraît capital parce qu'il n'y a pas de science philologique, il n'y a pas de science sémantique, sans comparaison.

J'ai donc une comparaison entre un usage actuel que je peux garantir de façon à peu près sûre et, d'autre part, un usage passé sur lequel, malgré l'imprégnation dont je me suis pénétré, à laquelle je me suis habitué, je connais quand même beaucoup moins. Alors, il y a là comme une exigence méthodologique, le dernier fruit de cette analyse de synchronie, de cette analyse que je fais en dehors de toute préoccupation de diachronie et que, finalement, lorsque je trouve le mot *monde*, l'*ordre du monde*, le syntagme *ordre du monde* chez Pascal, je sais à peu près où le placer. La question est de savoir si c'est le mot rang qui est le premier etc. Cela c'est peut-être un problème d'étymologie mais cela n'est certainement pas notre problème de Pascal ou de Descartes. Mais je sais, au moins, à quelle place cela vient dans cette analyse, il y a des chances que dans ma comparaison je puisse édifier quelque chose de semblable qui me permet de loger chaque place dans un ensemble.

J'arrive ainsi au deuxième point important. Le premier point, c'était qu'il faut d'abord faire de la synchronie avant de faire de la diachronie, et lorsque l'on fait de la diachronie, il faut essayer de retrouver les conditions de la synchronie avant de pouvoir faire quoi que ce soit d'autre. Alors, deuxième point: il me semble qu'une analyse sémantique repose sur un principe général, qui n'est pas toujours admis, mais qui résulte, en ce qui me concerne pour le trésor, d'une longue expérience, à savoir que tout concept et tout mot qui traduit un concept est une sorte de réponse à un présupposé; les mots n'existeraient pas, les concepts n'existeraient pas s'il n'y avait pas eu, ou s'il n'y avait pas un problème quelque part

auquel ce mot ou ce concept donne une solution. Et le mot est plein de situation, plein de choses, plein d'événements, appelle une interprétation et appelle une réponse. J'ai appliqué cela au mot *ordre* et c'est le début. Chacun sait qu'il y a deux types d'ordre, on sait cela intuitivement, il y a l'ordre du monde, l'ordre des choses etc., et il y a l'ordre que l'on donne à quelqu'un, le commandement. Et bien, si j'analyse le présupposé, le présupposé est absolument différent dans les deux cas.

Dans le premier cas, le présupposé est l'existence ou l'expérience du chaos, mais d'un chaos qui peut sortir de soi, et qui appelle autre chose pour mettre fin à ce chaos. L'ordre c'est donc la réplique ou la réponse à cette demande que nous pose l'existence ou l'imagination du chaos. S'il s'agit de l'ordre, l'ordre que je donne, le présupposé est tout à fait différent, c'est le sentiment d'un vide, d'un vide qui est scandaleux ou que l'on trouve scandaleux et auquel on voudrait mettre fin par un acte de volonté. Dans un cas nous avons donc le sentiment d'un chaos et dans l'autre le sentiment de vide, le présupposé est tout à fait différent et la réponse que donnera le mot ordre est, d'une part, celle d'un phénomène ou d'un état qui résulte du passé et c'est ordre, organisation etc. Pour le commandement, d'autre part, la réponse sera un ordre orienté vers l'avenir. Nous avons donc, en réalité, deux mots différents. La forme est restée la même, mais les deux mots sont des mots différents, et nous mettrons deux étiquettes différentes: nous mettrons ordre 1 et ordre 2 et nous ne les confondrons pas. Par conséquent, dans les statistiques aussi, il ne faudra pas les mêler parce que ce sont deux univers sémantiques différents. Une remarque empirique encore.

Il me semble qu'il est impossible d'étudier un mot comme ordre sans le réintégrer dans toute la famille morphologique à laquelle il appartient. On ne peut pas séparer, ordre de ordonner. J'aurais voulu le faire, mais je n'ai pas eu le temps, car l'ordre c'est le résultat du fait d'ordonner. On ne peut donc pas séparer le verbe ordonner du mot ordre. L'ordre, encore une fois, lorsqu'il concerne l'ordre 1 qui est le seul qui intéresse les philosophes — et l'ordre 1 est le résultat du fait d'ordonner, c'est à dire d'un processus — c'est un aboutissement et, à partir du moment où je sais que c'est un état qui résulte d'un processus an-

térieur, il prend un tout autre aspect, il se dynamise. Par conséquent on comprend alors que l'on puisse dire — suivre un ordre.

Il faut, chaque fois que l'on parle, que l'on définisse le mot ordre, que l'on rétablisse le processus qui, pour chacune des différentes acceptions, est différent. C'est, à mon avis, quelque chose de très important. La quatrième expérience ou conclusion d'expériences que nous faisons est celle-ci: lorsque nous avons, par les différents procédés, essayé de dégager — comme j'ai essayé de le faire ici, sans y mettre d'ordre — les différents emplois, les différents sens, les différentes acceptions — comme nous disons — les différents usages du mot, il s'agit de les mettre en perspective, de ne pas les disposer n'importe comment, mais dans un certain ordre. Alors nous partons de l'hypothèse qui est d'origine guillaumienne: à mesure que dans l'histoire de la langue un mot s'enrichit de sens nouveaux qui, quelquefois, peuvent être des sens anciens resurgis sous l'influence, par exemple, pour le mot ordre, du latin artistique ou de la géométrie, chaque fois, au moins chez les esprits cultivés — car ce sont des langues de culture que nous étudions, quand il s'agit d'un terme comme ordre — il se passe dans notre esprit, à notre insu, une réorganisation de l'ensemble des significations qu'un mot peut prendre dans telle situation, dans tel contexte donné. Nous partons de l'hypothèse que les différents sens d'un mot ne sont pas des sens disposés dans notre esprit et pour notre usage, de n'importe quelle façon, qu'il y a un ordre, que cet ordre obéit à une dynamique, et nous retrouvons là les différentes hypothèses qui ont été formulées ce matin. Par conséquent, ce n'est pas dans n'importe quel ordre que nous allons disposer les différentes significations et le travail du lexicographe qui n'est pas philosophe mais qui est philologue, consiste à émettre une hypothèse. Au point de départ, moi je me suis posé une hypothèse et vous la voyez réalisée, ici, dans l'esquisse que j'ai essayé de faire à partir de ce que je savais sur le mot ordre en français contemporain. Une hypothèse, et j'essaie de structurer suivant cette hypothèse, à mettre en face de chacune des divisions, des définitions qui me permettent de voir comment, peut-être, d'un sens on passe insensiblement à un autre, et illustrer cela par des syntagmes typiques usuels comme ceux que j'avais ici. Bien entendu l'ar-

ticle n'est pas fini parce qu'il n'y a pas illustration des exemples concrets qui sont comme l'incarnation de tels sens, dans une situation concrète donnée que je trouve chez les auteurs, qu'ils soient philosophes, qu'ils ne soient pas philosophes, dans des situations de pensée ou dans des situations d'existence. Lorsque j'ai le sentiment que la dynamique, la perspective sémantique que j'insinue dans l'ordre de l'article me donne satisfaction, et bien, je garde mon hypothèse. Voilà donc les principes en vertu desquels nous pensons que peut être organisé le travail. Et je suis tout à fait tranquille parce que quand je consulte les physiciens, par exemple, ils formulent des hypothèses. Ils essaient de les confronter avec les expériences et quand il y a un accord entre les deux, cette hypothèse est une hypothèse plausible. Je ne peux pas garantir son objectivité absolue, mais je peux dire au moins : elle est cohérente, elle n'est pas contredite par les faits et elle ne scandalise pas les gens qui ont l'habitude de réfléchir sur la langue et je la donne et je la signe, c'est la vérité telle que je la conçois à telle date et à telle heure. Il se peut que l'année suivante je la renverse parce qu'il y a des éléments nouveaux qui viennent, et puis des collègues plus ou moins avertis qui me disent que je me suis trompé, mais la vérité dans les sciences humaines n'est jamais une vérité autre que datée et je pense que cela nous tranquillise dans notre projet.

Dernière remarque qui ne ressort pas tout à fait de mon analyse : faire attention — et les philosophes ne le font pas assez à mon avis — à la connotation affective ou imaginative que tous les concepts les plus abstraits possèdent. Par exemple pour l'ordre, j'ai le sentiment en tant que linguiste, que nous le découvrons comme une chose qui n'est pas naturelle et par conséquent, chaque fois que nous le constatons, nous avons une sorte d'émerveillement, une sorte de crainte que ce soit quelque chose de tout à fait précaire et qu'il faut constamment renforcer. Le mot ordre a pris le plus généralement une valeur méliorative et une valeur absolue. C'est un ordre et pas n'importe quel ordre, c'est un ordre qui est conforme, qui donne satisfaction à notre besoin de sécurité, et il y a un élément affectif ou imaginatif. Or, tout à l'heure, je me suis amusé à regarder, tout à fait au hasard dans les deux rapports, des

exemples; je lis un exemple de M. Robinet: «Il aime invinciblement l'Ordre immuable, qui ne consiste et ne peut consister que dans les rapports de perfection qui sont entre les attributs, et entre les idées qu'il renferme dans sa substance». (cf. Robinet, p. 383). L'ordre est quelque chose que l'on aime, et pourquoi l'aime-t-on? C'est parce qu'il n'est pas toujours donné, et c'est quelque chose qui est représenté et qui est vécu comme une valeur. Dans le texte de Descartes même, qui l'eût cru n'est-ce pas, et bien je trouve: «toute la boule commence infailliblement à tourner suivant l'ordre des chiffres 1, 2, 3». (cf. Costabel, p. 292). Je ne sais pas si vous ressentez l'adverbe «infailliblement» avec cette connotation de triomphalisme qui montre que ce n'est pas seulement la raison qui est ici en jeu, mais vraiment le sentiment d'une victoire sur le chaos que les autres croient trouver dans l'existence, mais qui, en réalité, quand on regarde de près, quand on est un véritable philosophe, évidemment arrive comme la récompense de votre effort de penser.

COSTABEL — Je crois que la journée a montré l'intérêt d'une rencontre entre spécialistes de disciplines différentes, réunis par l'oecuménisme bienveillant de nos collègues romains et la possibilité de dominer diverses ambiguïtés. Dans l'ensemble je crois nous avons tous profité des échanges qui ont eu lieu. En ce qui concerne l'Equipe Descartes, je reviendrai d'abord rapidement sur le problème des concordances. Il est entendu que nous ne le méprisons pas et que nous sommes prêts à envisager davantage l'usage de programmes automatiques.

Nous sommes très conscients de ce que les résultats de tels programmes sont plus commodes à consulter que l'ordinateur lui-même car si celui-ci peut en principe répondre à toute question à partir de cartes perforées ou d'un enregistrement de données sur bande ou disque magnétique, en fait nous sommes encore loin de disposer des moyens techniques permettant d'interroger à distance en toute sécurité; ou de renvoyer le demandeur à un tel type de consultation.

Mais si la fourniture de ces outils intermédiaires que sont les concordances est encore aujourd'hui utile, cette fourniture elle-même ne va

pas sans soulever des difficultés financières. Et je souhaite qu'on n'oublie pas cet aspect des choses.

Dans cette perspective, il me semble qu'il n'est pas opportun de proscrire les tentatives de travaux pratiques — partiellement empiriques — du genre de ce que nous avons fait ici. De tels travaux ne me paraissent pas susceptibles de fausser les voies de l'interprétation. Ils n'ont d'autre prétention que de débayer le terrain. Ils peuvent être par la suite corrigés; mais ils fournissent au moins objet à des vérifications ultérieures sans bloquer la recherche.

J'avoue avoir la crainte que les méthodes basées sur la mise en oeuvre d'algorithmes ne soient pas aussi ouvertes à la contestation et au progrès.

D'ailleurs les problèmes de probabilité qui commandent la constitution des algorithmes sont difficiles et je reste persuadé que l'on ne peut pas traiter mathématiquement de la même manière toutes les questions qui se posent lorsqu'on veut maîtriser un ensemble lexical.

Il ne suffit même pas de savoir que les formules d'approximation de Laplace sont à remplacer par celles de Poisson lorsqu'on passe des grandes fréquences aux petites. La recherche d'automatismes exige que dans chaque cas précis l'on se pose nettement la question: de quoi s'agit-il? Ce qui nous renvoie à l'attitude fondamentale du scientifique.

ROBINET — Pour ma part, j'estime premièrement, que ce que j'avais avancé, en parlant de première et deuxième génération dans nos procédures, n'est que l'illustration de certaines réticences à l'égard de cet engagement dans une voie des recherches mathématisées portant sur ces ensembles que sont les discours dans nos langues naturelles.

L'exploitation rationnelle et progressive de nos possibilités mathématiques de dominer ces ensembles lexicaux doit être poursuivie.

J'ajouterais assez volontiers, pour ma part, la formule leibnizienne de Berni Canani: retrouver la morphologie à travers le nombre. Il me semble qu'il y a là effectivement, l'urgence d'une recherche algorithmique qu'on aurait intérêt à tenter, puisqu'on dispose d'un moyen théorique et électronique, pratique pour ce but.

Pour ce qui est de dégager les idées de sens, je laisserai la question pour l'instant suspendue, et je me demande si ce n'est pas vers quelque chose de ce genre que je me dirige occultement, peut-être par mes dispositions philosophiques leibniziennes. Je penserais pour ma part, que le terme d'*ordre* en philosophie ne possède pas véritablement cette structure affective fondamentale dont on lui accordait le bénéfice tout à l'heure, et qu'il est même comtable de l'appel ou du souvenir du chaos, puisque le chaos lui-même entrerait dans l'ordre, et qu'il y aurait alors de la part du philosophe qui analyse l'ordre, un souverain renversement à l'égard de ce que la lexicographie, de cette approche lexicographique en tout cas, lui donne, donc un problème extrêmement intéressant; un philosophe n'a peut-être pas cette approche affective à l'égard des termes de sa langue.

Le deuxième point que je retiendrais est effectivement, comme on l'a dit à plusieurs reprises, celui de la nécessité d'ouverture, mais, pour ma part, je ne pratique pas la clôture et si vous voulez c'est par en-dessus de la clôture que nous allons pouvoir nous échapper vers ce qui est le caractère des autres langages, savoir s'il y a des spécificités de la langue en différents domaines, pour les autres auteurs, dans la discipline philosophique elle-même.

Existe-t-il une langue, existe-t-il la langue? Le recteur Imbs parlait tout à l'heure de la langue et faisait appel à son sentiment linguistique, en adulte cultivé; je crois, que je suis peu adulte à cet égard, et totalement inculte à force de revenir sur ces choses, parce que je vois effectivement les nombres jouer beaucoup plus sous les mots, sous les termes et sous les procédures de langue.

C'est par là que, de l'un à l'autre, nous allons pouvoir entrefiler, retrouver des regroupements y compris avec Pascal.

Il se trouve qu'à Clermont, lors du dernier colloque Pascal, il avait été question des regroupements de ces procédures linguistiques et des dépouillements qui nous étaient, à ce moment-là proposés et que nous avions aussi, de notre côté, commencé à réaliser.

Le troisième point est alors celui qui concerne la spécificité de la langue philosophique. Va-t-on parler d'une spécificité du langage mathématique

que? Y-a-t-il un dictionnaire possible des termes mathématiques, y-a-t-il un dictionnaire de la physique, y-a-t-il un dictionnaire de la philosophie? Doit-on fondre tout langage ensemble, pour dégager effectivement la fonction de la langue, avec un grand L, deux grands L, si vous voulez? Ou bien avons-nous intérêt à creuser dans nos domaines qui apportent quand même à ces groupes véhiculaires des charges extrêmement diverses et insoupçonnables souvent, l'apport de leurs richesses?

Quatrième et dernier point, il y a une spécificité de la langue philosophique bien qu'elle ne soit pas coupée des autres, comment constituer nos articles? J'aimerais que nos collègues romains émettent une consigne plus formelle à cet égard: ce serait vers un dictionnaire, un vocabulaire philosophique, que nous nous dirigeons, ou vers un lexique général dans lequel entreraient des termes philosophiques soit d'une manière isolée, soit faisant partie d'un article d'ensemble? La solution est à définir. Ce que je me permets de leur dire, c'est que nous avons apporté, et on va le constater je pense, demain, par tous les autres rapports qui vont être faits, des termes intéressants pour nos instituts, sinon pour nos institutions: la réalisation possible, rapide ne serait-ce que d'un premier fascicule sur le vocabulaire philosophique du 17^{ème} siècle. Ce vocabulaire devrait être extrêmement armé, en se subdivisant pour un article *ordre* qui comporterait les différences, les ressemblances et, comme je disais ce matin, les différences qui surgissent d'un auteur à l'autre, car c'est là que nous aurions beaucoup à apprendre.

Il faudrait que nous sachions si les articulations doivent être celles que nous avons proposées, qui ne sont pas des notes, ou si vous trouvez bon que dans un dictionnaire ou interviendront des termes communs, on s'interroge d'abord sur l'usage de cette forme chez un auteur, dans un ensemble d'auteurs ou dans un siècle. Où trouver autrement que chez les auteurs, dans les journaux ou autre-part. Le trésor de la langue française a été le premier à répondre à la demande des philosophes à cet égard; sur la graphie de la forme à laquelle notre collègue faisait allusion précisément, je crois qu'elle intervient, là aussi, à titre différentiel et il faut l'apprécier et la faire jouer sur les autres langues naturelles utilisées par l'auteur et qui sont utilisées par les autres auteurs et par con-

séquent, sont utilisées dans le siècle. Plus fondamentalement, un dictionnaire plus vaste correspondrait à la recherche de notre ami Gregory, un dictionnaire philosophique européen. Il y faudrait aussi l'édification des syntagmes dans lesquels tout cela se recontre avec, si l'on veut, ou si on ne veut pas, les outils, schémas et philogrammes qui peuvent illustrer tout cela, aussi bien la famille qui tourne autour de ce radical.

Cette documentation étant rassemblée, soit par auteur, soit par ensemble d'auteurs, soit par courant, soit par époque, on pourrait passer, peut-être à l'étude de ces conduits de sens.

Le recteur Imbs ou moi-même sommes d'accord pour dire que ces deux sens n'ont finalement rien à voir l'un avec l'autre.

Si *l'ordre*, au sens philosophique, n'est pas seulement celui d'un commandement, alors surgit le problème philosophique de savoir quelle doit être la prévalance de l'ordre-commandement et de l'ordre-commencement: car les deux options de la théologie rationnelle du 17ème siècle reposent sur ce combat entre les partisans d'ordre-commandement, qui sont les gens d'inspiration janséniste, comme Arnauld par exemple, et les gens d'inspiration combinatoire, qui sont Malebranche et Leibniz. La polémique est éclatante. Ce problème apparaît avec les deux sens de l'ordre qui vont se confronter en histoire et aboutir, comme je disais ce matin, à un conflit historique généralisé. A l'intérieur de ma troisième partie j'ai abordé tout ce matériel, tout ce qui se passe à l'intérieur d'un concept, son intensité, et y a rapport cette fois-ci à la nature de l'ordre au sens trois de ma description, sur son champ, sur l'ensemble des deux ordres que l'on peut rencontrer dans des études lexicales. Concernant l'amour de l'ordre, mais également sa connaissance, il y a deux problèmes distincts qui émergent très nettement de nos dépouillements à cet égard pour aboutir alors au problème effectif, celui du fondement de cet *ordre*. Quel va être le bon rang ou le bon ordre? Quelle va être la disposition et sur quoi repose son fondement dernier, puisque là est l'interrogation du philosophe. Vous savez que Malebranche arrivait jusqu'à la justification par les perfections divines de cet *ordre* si bien décrit.

Nella mattinata dell'8 gennaio sono state presentate dai vari partecipanti al Colloquio le relazioni sulle attività dei Centri (pp. 749 sgg.). Nel pomeriggio il direttore del Centro del *Lessico Intellettuale Europeo*, Tullio Gregory, ha presentato il progetto di un *Thesaurus mediae et recentioris latinitatis*, di cui diamo il testo; Aldo Duro ha presentato una relazione sugli aspetti tecnici del progetto, «Pour un *Thesaurus mediae et recentioris latinitatis*», che pubblichiamo alle pp. 739-45. Si è ritenuto opportuno eliminare il dibattito che ne è seguito, perché prevalentemente interessato a temi organizzativi di scarsa rilevanza teorica.

Nella giornata del 9 gennaio sono state presentate le relazioni dei ricercatori del L.I.E. Galluzzi e Pimpinella su «*Momento in Galilei*» e «*Vollkommenheit* da Crusius a Herder». Poiché ambedue le relazioni sono state successivamente sviluppate dagli autori e sono prossime a essere pubblicate nella collana degli studi monografici del L.I.E., non si è ritenuto di doverle includere nel presente volume. Del dibattito che è seguito — su problemi relativi all'elaborazione di un lessico filosofico e alla redazione di singoli lessici d'autore — pubblichiamo solo l'intervento conclusivo di B. Quemada; esso dà infatti una sintesi dei temi affrontati durante la giornata e ne suggerisce altri che potrebbero essere al centro di un successivo Colloquio.

QUEMADA — Mes chers collègues, avec infiniment de précautions et de réserves, j'avance comme on me l'a demandé quelques suggestions à partir desquelles pourraient se dégager les thèmes d'une prochaine rencontre. Au cours de ces journées, j'ai essayé d'être un auditeur très attentif à tout ce qui nous a laissé un sentiment, je ne dis pas d'insatisfaction, mais d'incomplétude. Je propose donc à votre discussion, dans le désordre, une courte liste de thèmes possibles.

1) Il me semble qu'il ne serait pas inutile d'examiner de près la délicate question des relations à établir entre les deux réalisations principales envisagées, le *dictionnaire d'époque* et le *dictionnaire d'auteur* (actuellement recommandé). Des problèmes fondamentaux, qui ont échappé à l'examen rapide qui a été le nôtre, se trouvent posés. Dans la mesure où, si l'on applique certaines des recommandations qui ont été entendues ici, deux méthodologies fondamentalement différentes seront mises en oeuvre. J'ai risqué tout à l'heure, pour en parler, les termes de *micro-lexicographie* et de *macro-lexicographie* (au dernier des colloques, j'avais opposé dans une perspective semblable la *lexigraphie* à la *lexicographie*) parce qu'il s'agit bien d'attitudes méthodologiques différentes. Dans le cas des *dictionnaires d'auteur* (parler de *vocabulaires* serait sans doute plus exact, mais gardons cet intitulé habituel) il s'agit d'une matière cohérente et homogène qui découpe une réalité extérieure elle-même cohérente et homogène: la vision qu'un auteur a d'un monde qu'il organise lui-même. Aboutir ensuite à un *dictionnaire d'époque* (et *dictionnaire* est bien à sa place cette fois) en regroupant et mêlant les données des vocabulaires précédents n'est pas une opération aussi simple qu'on l'a souvent dit ici, ni aussi innocente. La *macro-lexicographie* est autre chose qu'un résumé de compilations *micro-lexicographiques*. Qu'est-elle dans la perspective de l'histoire des vocabulaires philosophiques? Conduira-t-elle au mythe évoqué par le P. Busa relatif à l'existence d'une *langue philosophique*? Nous savons seulement qu'il y a des *discours philosophiques*, puisque nous travaillons sur eux. Mais alors, si nous savons faire des dictionnaires de langue à partir du sentiment linguistique né de notre expérience (de notre *compétence*, diraient certains) et parce que nous sentons cette «imprégnation» dont parlait M. Imbs, est-ce que nous pouvons opérer de même dans un domaine comme la philosophie? Peut-on parler d'ailleurs, ce serait un préalable à résoudre, d'un domaine d'expérience «philosophique» cohérent à un moment de l'histoire?

2) Un autre thème, en corollaire au précédent, serait d'envisager dans quelle mesure l'étude de la langue «philosophique» dépend et donc doit être examinée dans ses relations avec la langue générale. Nous avons apprécié la présentation du lexique latin faite par nos collègues de

Munich, mais il est clair que les modèles qui nous ont été proposés sont des modèles inspirés par l'analyse de la langue générale. N'y aurait-il pas, dans l'esprit de certains d'entre nous, une sorte d'idée rassurante qui autoriserait, à partir d'un canevas tiré de l'analyse de la langue générale, l'organisation des exemples puisés chez les philosophes? Cette solution a déjà été recommandée pour des réalisations antérieures. Mais comment peut-elle se justifier? Bien que ce problème ait été évoqué par plusieurs personnes ici, je me demande s'il ne mériterait pas une étude plus approfondie. Ne devrions-nous pas reconsidérer cette «imprégnation» que certains exploitent dans des analyses lexicographiques? A quoi correspondent ces «usages fondamentaux généraux» qui fournissent les grandes indications sémantiques et à partir desquels sont faites les analyses? Ceci rejoint le thème précédent, mais dans une nouvelle orientation.

3) Le thème que je suggère maintenant a été brièvement évoqué et personne n'a vraiment pris position à ce sujet. Il a été question, dans l'organisation des signifiés, des deux types d'approches, sémasiologique et onomasiologique, conduisant à un *dictionnaire de mots* ou à un *dictionnaire de concepts*. On a envisagé aussi la possibilité de présentations multiples et je crois que c'est là-dessus que nous nous étions arrêtés avant de passer à une autre question. Nous avons admis qu'il suffisait d'ordonner une nomenclature alphabétique, de présenter des renvois à la fin de l'article et d'ajouter, le cas échéant, une table des concepts à la fin du volume. Mais l'on pourrait fort bien imaginer d'intervertir cet ordre et de ne donner qu'une table alphabétique à la fin du volume, alors que l'organisation principale serait conceptuelle. Ceci d'autant plus que c'est bien l'histoire des idées, des concepts qui a dominé tous nos débats. Cela mériterait peut-être un examen plus détaillé. Je crois aussi que l'on est passé un peu vite sur la remarque de M. Duro, liée à ce thème.

Il a trouvé chez Julio Casares une idée très importante à propos des dictionnaires interlingues et des difficultés de leur organisation. Or, là aussi, j'observe une certaine convergence. L'idée de réaliser un tel répertoire a été évoquée ici. Si elle prenait corps, je crois que vous aboutiriez

vite à la même conclusion: le classement alphabétique se révélant inadéquat, vous retrouveriez la solution de Casares rallié aux recherches de Wartburg sur l'organisation des dictionnaires conceptuels. C'est pourquoi il serait temps, je crois, d'examiner dans son ensemble ce très vaste problème.

4) Générale aussi, et importante, parce qu'elle concerne des problèmes que nous croyons plus ou moins réglés, est la question de l'adéquation, aux divers types de travaux que nous projetons, du niveau des analyses que nous faisons avec l'ordinateur.

Sollicités par d'autres difficultés, reconnaissons que nous remettons peu en cause les analyses devenues traditionnelles et dites abusivement autour de cette table «quantitatives». Reconnaissons aussi que nous nous accommodons volontiers, pour une grande partie des opérations, de faire jouer à l'ordinateur le rôle de manutentionnaire, de secrétaire ou d'archiviste. Alors que le savoir-faire des programmeurs, la souplesse des équipements ne cessent de se perfectionner, je ne suis pas sûr que la définition de nos besoins et la mise au point de nos ressources méthodologiques progressent comme elles le devraient. Je ne crois pas que les praticiens me jugeront d'une sévérité excessive si je dis que le recours à l'informatique est encore trop souvent mal apprécié (survalorisé ou déprécié) et que l'examen du rapport coût/rendement, si important pour tous, reste peu prioritaire.

Etait-il urgent de monter de vastes programmes pour saisir, trier, analyser les contextes, les extraire au-delà de dix occurrences et explorer les cooccurrences à partir de trente, si l'on ne se préoccupe pas, avant tout, de ce qui suivra? Ne serait-il pas profitable d'apprécier les niveaux de l'analyse sur machine à la lumière de ce qui en a été tiré par les différents utilisateurs ici regroupés? Vous avez sans doute, comme moi, observé que les informaticiens, autour de cette table, sont restés plutôt muets. A-t-on sollicité d'eux de nouvelles hypothèses de travail ou est-on resté en deçà de ce qui est déjà proposé? C'est un thème à aborder comme les autres, avec simplicité et objectivité. Les querelles entre anti- et pro- machinistes sont tout à fait dépassées, et nul ne veut ici sacrifier la philologie. En ce cas, seul l'ordinateur peut accumuler des masses

d'informations sur les versions différentes d'un texte, etc. C'est à lui que l'on pourra demander, suivant les cas, un traitement fermé ou ouvert sur un texte plusieurs fois remanié. Mais nous pouvons lui demander ça et bien autre chose.

Nous pourrions parvenir, en menant une réflexion à partir de la confrontation de nos expériences, à définir les ambitions optimales de notre collectif de chercheurs-utilisateurs, au moins pour tous les projets en cours.

5) Je rattacherai cette suggestion à une observation de M. Robinet restée sans écho dans nos échanges. Il a été dit «il faut travailler en faisant appel à la lexicographie» et même «aux derniers acquis de la lexicographie la plus exigeante». Les lexicographes ici présents ont fort judicieusement laissé les philosophes exprimer les problèmes qui étaient au coeur des débats. Sans doute avaient-ils plus à dire qu'ils ne l'ont fait au titre de conseillers techniques. C'est pourquoi il serait bon, sans doute, de reprendre ailleurs les questions restées sans réponse et surtout les questions précises qu'il aurait été profitable de poser. Les avis et les conseils ont leurs limites, l'information construite est une aide d'une autre sorte.

Il est fait trop souvent appel aux méthodes et aux techniques des linguistes pour que celles-ci ne soient pas sollicitées à bon escient. Quelques démonstrations mettraient en lumière, par exemple, les résultats positifs du fonctionnalisme en lexicologie, mais ce qui est aussi important à savoir, ses limites. Elles pourraient permettre au non-spécialiste de mieux saisir le hiatus entre la description lexicographique et ses règles linguistiques d'une part, et l'a-priorisme inhérent à toute composition d'article de dictionnaire, d'autre part. Ce dont ils pouvaient se douter, ayant observé que, s'il suffisait d'être un lexicologue avisé pour être un lexicographe compétent, les bons dictionnaires seraient plus nombreux.

Au-delà de l'information, une réflexion commune permettrait à tous les intéressés de prévoir plus clairement la part qui reviendrait à l'historien de la philosophie ou à l'historien des idées, au titre de praticien de l'«art» lexicographique.

6) Dernière suggestion, enfin, qui permettra de boucler la bou-

cle. Rejoignant la première proposition, nous demeurons dans le cercle évoqué l'autre jour par le Père Costabel. Il s'agirait de réfléchir de plus près à ce que nous nous efforçons de réaliser à la lumière de ce que nous attendons du produit fini.

Un *dictionnaire de la langue philosophique* a été envisagé, mais la gêne a gagné tout notre groupe quand il s'est agi de se prononcer sur ce qu'est «la langue philosophique» ou même le «domaine philosophique». Je me demande donc personnellement si nous n'étions pas plutôt en train d'envisager un dictionnaire *de la langue des philosophes*, d'une certaine période. Ce qui est tout autre chose, parce qu'elle pourrait inclure légitimement des vocabulaires de la mathématique, de la physique, de la médecine et de tout ce à quoi les philosophes ont touché alors. C'est un premier point. Par ailleurs, répertorier tout ce qui apparaît dans le discours des «philosophes» peut conduire à des choix arbitraires, donc difficiles, à commencer par la reconnaissance de la qualité même de «philosophe» ou de «discours philosophique».

Des options délicates pourraient être facilitées par un autre type de questions. Ce travail vise quel public? Cela n'a jamais été clairement et profitablement explicité.

S'agira-t-il toujours de dictionnaires de spécialistes pour spécialistes? Et en ce cas, pour quel recours? Il a été dit «il faudrait que ce dictionnaire nous serve pour les traductions»: cela est certes très intéressant, mais soulève bien des problèmes spécifiques. S'agit-il de dictionnaires pour les historiens en général, pour les historiens des idées, pour les philologues? En bref, il faudrait savoir à partir de quels matériaux nous travaillons, pour qui, et à quoi nous destinons chacune des réalisations envisagées. Ces données fondamentales décident en réalité de l'essentiel et si elles ne résolvent pas les problèmes en suspens, du moins permettent-elles de sérier les questions et d'ordonner la réflexion pour avancer vers une forme de solution. Merci de votre attention.

